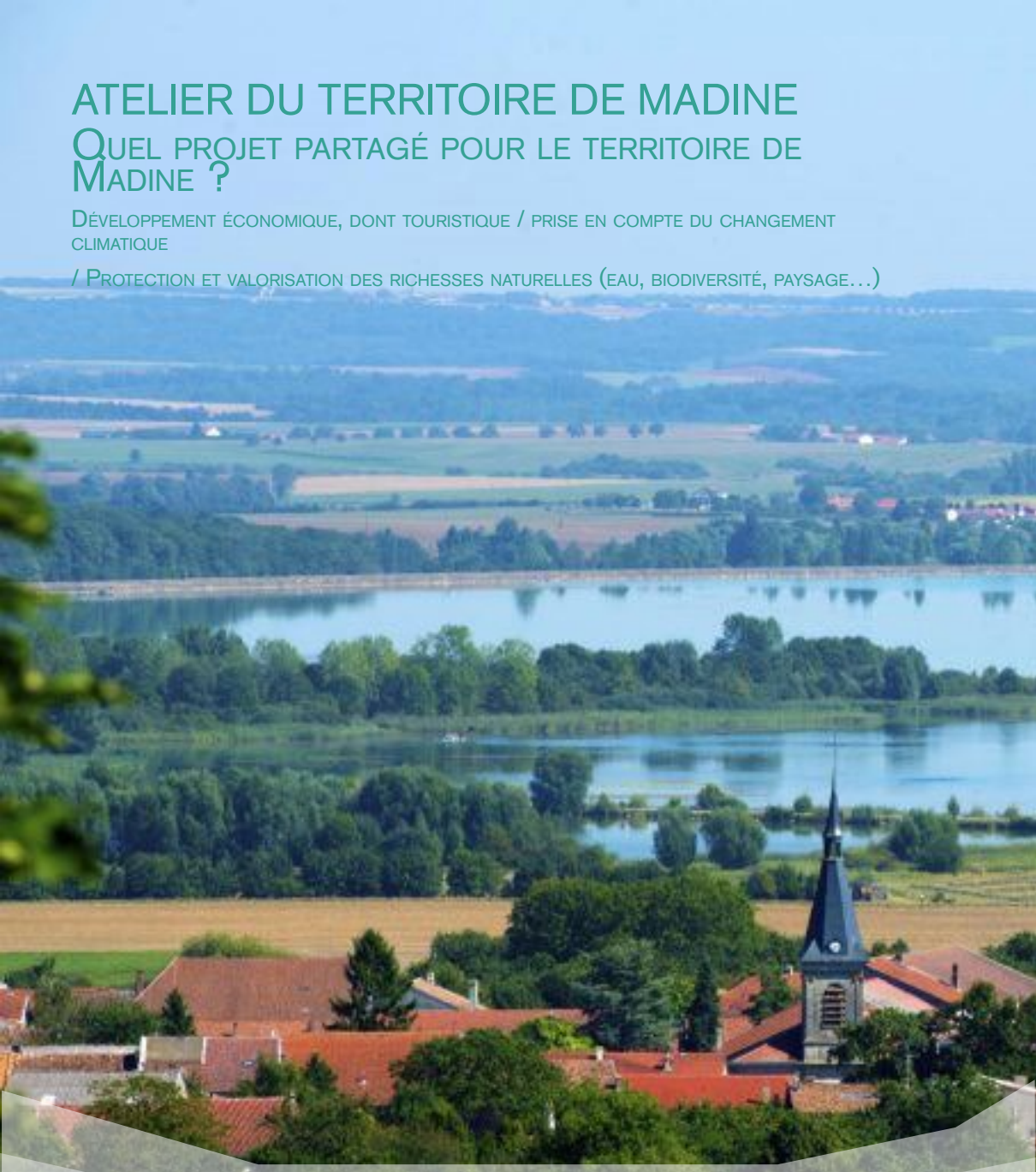
ATELIER DU TERRITOIRE DE MADINE

QUEL PROJET PARTAGÉ POUR LE TERRITOIRE DE MADINE ?

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DONT TOURISTIQUE / PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

/ PROTECTION ET VALORISATION DES RICHESSES NATURELLES (EAU, BIODIVERSITÉ, PAYSAGE…)



ATELIER N°1
28 ET 29 JANVIER 2026

CARNET DE L'ATELIER N°1

PRÉFET DE LA MEUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'Atelier des territoires

madine

Atelier du Territoire de Madine
Quel projet pour le territoire de Madine (y compris son développement touristique), en protégeant et valorisant les richesses naturelles (qualité de l'eau, biodiversité, paysage…) et en prenant en compte le changement climatique ?

Pilotage : DDT de la Meuse **+** Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine

SOMMAIRE



INTRODUCTION

Présentation du dispositif Ateliers des Territoires
Les motivations du territoire de Madine
L'équipe d'AMO retenue et sa méthodologie

DEROULE DU PRE-ATELIER ET DE L'ATELIER N°1

Séminaire de lancement
Entretiens et arpentages
Déroulé de l'atelier n°1

CONTENU DE L'ATELIER N°1

Définir «le territoire de Madine»
Identifier les composantes d'un projet de territoire
Préciser les enjeux de transformation de la base de loisirs
Réenchâsser les sites de Nonsard et d'Heudicourt dans le territoire

PROCHAINES ETAPES

Travail en inter-atelier
Rappel du calendrier

Photo en couverture : Helmut JAKOB

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Présentation du dispositif Ateliers des territoires
Les motivations du territoire de Madine
L'équipe d'AMO retenue et sa méthodologie

DEROULE DU PRE-ATELIER ET DE L'ATELIER N°1

Séminaire de lancement
Entretiens et arpentages
Déroulé de l'atelier n°1

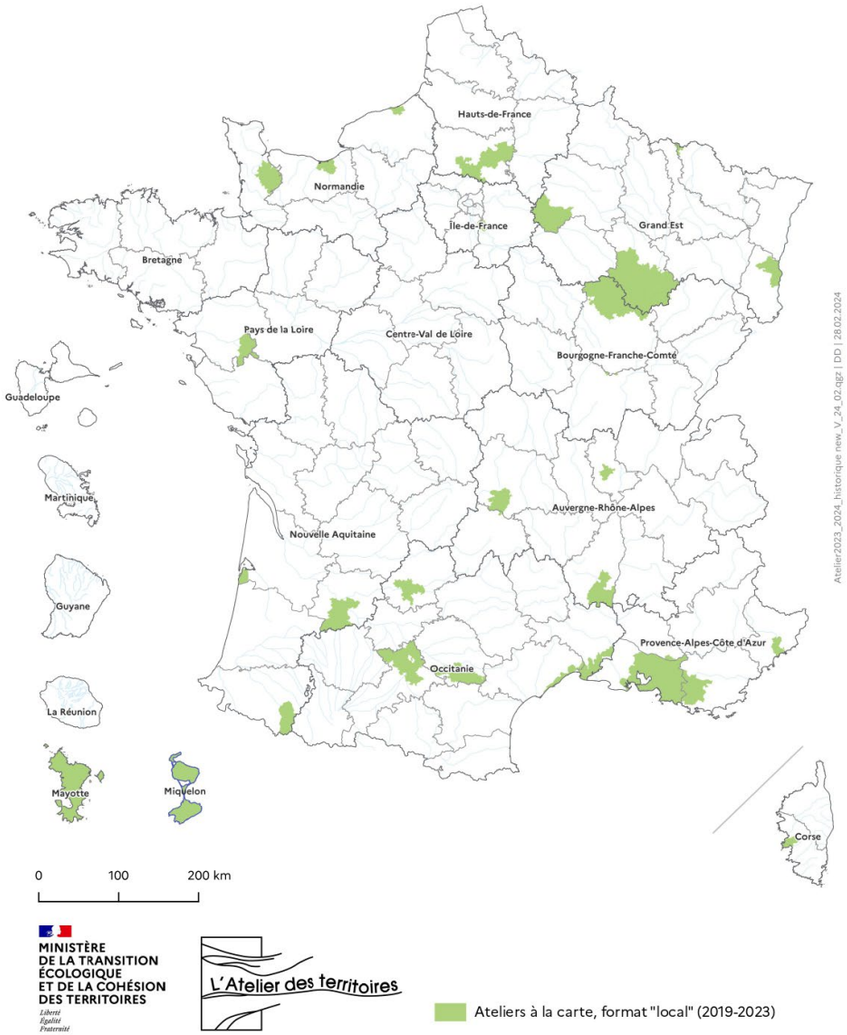
CONTENU DE L'ATELIER N°1

Définir «le territoire de Madine»
Identifier les composantes d'un projet de territoire
Préciser les enjeux de transformation des deux bases de loisirs
Réenchâsser les sites de Nonsard et d'Heudicourt dans le territoire

PROCHAINES ETAPES

Travail en inter-atelier
Rappel du calendrier

L'Atelier des territoires à la carte, format "local" (2019-2023)



Source : DGALN/DHUP/AD1 Cartographie : ICAPP/MUM (DD) du 28/02/2024

Accompagner les acteurs pour définir et construire un projet d'aménagement en faveur de la transition écologique. L'Atelier des territoires propose aux acteurs locaux d'élaborer collectivement une vision d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations interterritoriales. Des séances d'ateliers participatifs invitent chacun à partager son expertise. Une équipe pluridisciplinaire d'appui accompagne le processus qui permet de passer des constats et parfois des blocages de départ à des intentions de projet et des pistes d'action.

Financée à 100% par l'Etat, la démarche Atelier des territoires est pilotée localement par les services déconcentrés de l'Etat, en lien étroit avec les communes et leur EPCI et le cas échéant, les opérateurs locaux de l'État concernés.

Objectifs

L'objectif est de faciliter l'émergence de stratégies partagées et innovantes en matière de développement local et de transition écologique à partir d'un travail de concertation et de construction avec les acteurs locaux ; et des projets en cours et des ressources propres, c'est-à-dire des ressources humaines (compétences, savoir-faire), des ressources naturelles (biodiversité, paysages), des ressources agricoles (alimentation, sylviculture, AOC), des ressources économiques (entreprises, investissements), des ressources matérielles (infrastructures, patrimoine), des ressources numériques (données, réseaux) et des immatérielles (valeurs, culture).

Méthode

La démarche part de projets existants, mais en fait aussi émerger de nouveaux qui s'appuient sur les potentialités du territoire. Bien plus, ces projets déterminent l'échelle d'intervention pertinente, quitte à rebattre les cartes des découpages administratifs. Les ateliers mettent autour de la table une grande diversité d'acteurs:

- les collectivités : les élus (intercommunaux, municipaux et syndicaux) et techniciens territoriaux ;
- l'Etat : la DGALN, qui assure le pilotage d'ensemble et les services déconcentrés, la DREAL-DEAL et la DDT(M), qui assurent la maîtrise d'ouvrage (une posture de partenaires et de facilitateurs et non pas de prescripteur est adoptée) ;
- des acteurs socio-économiques : les associations et entreprises, etc (la participation citoyenne, avec les habitants et usagers est encouragée) ;
- une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, urbanistes, paysagistes, géographes et, selon la thématique de la session et le territoire, des experts (en sociologie, économie, tourisme, mobilité, hydrologie…).

Résultats

Il fournit aux acteurs une vision intégrée non pas pour une politique spécifique à telle ou telle catégorie de territoire, mais des principes d'aménagement conciliant développement, transition et préservation.

Adaptées aux moyens financiers et humains du territoire, les initiatives et les solutions conçues ou impulsées à l'occasion de l'Atelier, concourent à un développement local réinventé davantage fondé sur :

- des activités socio-économiques en adéquation avec les ressources du milieu naturel ;
- une valorisation transversale des richesses du territoire au travers de filières nouvelles ou dans une logique d'économie circulaire ou industrielle territoriale ;
- de nouveaux modèles économiques plus solidaires.

L'Atelier aide également à :

- consolider des gouvernances récentes ;
- nourrir la réflexion engagée dans le cadre de schémas stratégiques comme le SCoT ou PLU(i) ;
- poser un autre regard sur le territoire sous influence de dynamiques métropolitaines ou en déprise ;
- révéler des potentialités et des capacités du territoire pour enclencher un développement local maîtrisé ;
- sortir de situations de blocages et de contraintes.

Ce faisant, l'Atelier concourt à créer les conditions pour que les acteurs locaux se projettent ensemble sur un autre modèle de développement.

Mise en oeuvre

La stratégie s'élabore au fil d'un parcours exploratoire du territoire et de plusieurs séances de travail, dans une logique de concertation plus bottom up. Il ne s'agit pas de transposer des modèles préexistants ni des règlements mais de partir des potentialités du territoire, du vécu des acteurs locaux et habitants puis de conduire un processus itératif de concertation, de conception et de validation.

La démarche s'enrichit au fil du temps en mobilisant toutes sortes d'outils, des plus classiques aux plus innovants :
- des visites exploratoires pour une approche sensible et concrète du territoire ;
- des tables autour desquelles se réunissent et échangent les participants ;
- des crayons et des gommes pour révéler des situations de projet par le dessin ;
- des supports pour consigner en temps réel et de manière synthétique les idées, faciliter les interactions, rendre visible le processus d'intelligence collective ;
- des outils cartographiques, des maquettes, des diagrammes, de façon à situer, visualiser, formaliser des solutions, les tester et recueillir des retours d'expérience ;
- des carnets de suivi ;
- des outils d'information et de communication : magazines locaux, blogs, rencontres citoyennes, …

Les Ateliers locaux se déploient sur un an :

Candidature: la sélection des sites de projet par la DGALN, à partir des propositions des DREAL-DEAL/DDT(M) et collectivités + **Cadrage:** l'élaboration d'un cahier des charges et la sélection de l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les ateliers in situ: après un temps de sensibilisation auprès des parties-prenantes, des ateliers sont programmés (trois ateliers pour le format «local»)

1/ Un temps de prise de connaissance du site avec les acteurs locaux et l'équipe pluridisciplinaire ;

2/ Un temps de consolidation des premières hypothèses et d'une vision territoriale partagée, avec l'identification d'un ou plusieurs sites démonstrateurs ;

3/ Un temps d'élaboration de la stratégie, de préparation de la feuille de route qui traduit un engagement politique fort et un co-portage élus-Etat pour la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Les inter-ateliers: les Ateliers locaux sont ponctués d'inter-ateliers de façon à approfondir les échanges dans des groupes thématiques ou à élargir le cercle initial des participants.

Restitution: les Ateliers sont conclus par un séminaire local de restitution, la présentation publique des résultats de l'atelier et l'officialisation de la feuille de route.

Les motivations du territoire de Madine



Le lancement des Ateliers des Territoires consacrés au lac de Madine marque une étape importante pour l'avenir de ce site emblématique de notre territoire. Depuis plusieurs années, les élus et les partenaires institutionnels travaillent à construire une vision claire et partagée de son développement. Cette démarche s'inscrit dans une volonté simple mais ambitieuse : préserver ce patrimoine naturel exceptionnel tout en lui permettant de continuer à vivre, à accueillir et à rayonner.

Le lac de Madine est un lieu singulier. Avec ses 1 050 hectares de plan d'eau, il constitue le plus grand lac de Lorraine et un espace naturel d'une richesse écologique remarquable, au cœur du Parc naturel régional de Lorraine et d'un site Natura 2000, sans oublier sa vocation première de réserve en eau potable du bassin de la Ville de Metz. Madine n'est pas seulement un paysage : c'est aussi un lieu de vie, de loisirs et d'attractivité pour l'ensemble de la Lorraine.

L'année 2025 en est une illustration forte : près de 600 000 visiteurs ont profité du site et de ses activités. Ils viennent bien sûr des territoires voisins – de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle – mais aussi plus largement du Grand Est et des régions limitrophes. Cette fréquentation confirme que Madine est aujourd'hui l'une des grandes destinations de nature et de loisirs du territoire.

Pour autant, ce succès nous oblige. Il nous rappelle que le lac doit continuer à évoluer pour répondre aux attentes des visiteurs tout en respectant les équilibres qui font sa richesse : la qualité de l'eau, la biodiversité, les paysages et l'identité rurale de la plaine de la Woëvre.

Ces dernières années, plusieurs études et réflexions stratégiques ont été engagées pour préparer cette évolution. Elles ont permis d'identifier les potentialités du site mais aussi les défis à relever : renforcer l'attractivité touristique, améliorer les aménagements et les services, mieux connecter le lac à son environnement territorial et assurer un modèle économique plus soutenable pour les collectivités qui en portent la responsabilité. Dans ce contexte, la démarche des Ateliers des Territoires représente une opportunité majeure. Elle permet d'ouvrir une nouvelle phase de réflexion, portée par l'État aux côtés du Syndicat mixte d'aménagement du lac de Madine et des collectivités partenaires. L'objectif est clair : définir des orientations solides et partagées pour l'avenir de Madine, en conciliant développement, préservation et adaptation au changement climatique.

Pour les élus, l'ambition est de renforcer l'ancrage territorial du lac. En ce sens, Madine doit rester une destination touristique reconnue, mais aussi devenir davantage un lieu pleinement intégré à la vie du territoire, au service de son attractivité, de son économie et de son cadre de vie. La réussite de cette démarche se mesurera à sa capacité à faire émerger des perspectives concrètes. Nous attendons de ces ateliers qu'ils permettent d'établir une feuille de route claire, opérationnelle et réaliste, capable de guider les investissements et les actions des prochaines années. Madine est un patrimoine commun, construit par les générations précédentes et confié aujourd'hui à notre responsabilité collective. Les Ateliers des Territoires doivent nous permettre d'écrire la prochaine étape de son histoire, avec la même exigence : faire de ce lac un atout durable pour notre territoire.

Phillipe MANGIN
Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine


Photo : Ivan Guibert / TERRA


Photo :Ivan Guibert / TERRA

Une équipe de terrain et pluridisciplinaire

L'équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dont l'Atelier du Rouget est mandataire comprend un noyau dur et des partenaires mobilisés spécifiquement pour répondre aux enjeux du territoire de Madine. Le noyau dur anime l'ensemble de la démarche (présence aux ateliers notamment). Cette continuité est nécessaire pour maintenir la qualité du dialogue avec les acteurs locaux et pour éviter toute « perte en ligne » tout le long de la démarche. L'ensemble de l'équipe travaille de manière transversale en privilégiant des temps de travail collégiaux in-situ.

Le noyau dur comprend l'Atelier du Rouget Simon Teyssou et associé (mandataire) et Fabriques Architectures et Paysage (cotraitant). Ces structures partagent des compétences dans le domaine du projet de territoire et de la stratégie territoriale spatialisée, dans le domaine de l'animation des jeux d'acteurs, dans le domaine de la représentation graphique et spatiale, mais aussi en matière de participation des habitants et de la société civile. La capacité de prospection est d'innovation du groupement est renforcée par le croisement de ses expériences et de ses regards sur le territoire.

L'Atelier du Rouget et Fabriques partagent un fort ancrage territorial et mènent des études urbaines principalement dans les départements à proximité de leurs lieux de travail (respectivement Le rouget + Clermont-Ferrand et Vernand + Lyon). Ils interviennent cependant aussi au-delà. Le lieu de travail commun à l'ensemble de notre équipe sera toujours le territoire lui-même. Dans le cas de Madine, le chargé de projet au sein de l'Atelier du Rouget pilote un second Atelier des Territoires dans la Meuse. Cela permet de multiplier les temps de présence sur site en mutualisant des déplacements mais aussi de renforcer la connaissance du territoire comme de certains acteurs institutionnels (services de l'Etat, chambres consulaires, élus régionaux et départementaux, etc.) Les temps de coproduction sont favorisés in-situ lors de résidences et des échanges en visioconférence sont organisés en complément. La mise à disposition d'un local est ponctuellement sollicitée afin que le dialogue avec les acteurs locaux se fasse « chez eux ».

Pour l'Atelier du territoire de Madine, l'équipe a mobilisé les compétences spécifiques suivantes :

- Ecologie, Acer Campestre
- Tourisme, MLV Conseil





Méthode

La méthodologie proposée décline le dispositif des Ateliers des Territoires aux enjeux spécifiques du territoire de Madine, à son échelle et à la préexistence de diverses études prenant pour objet la base de loisirs. La principale variation réside dans le fort investissement de production dans les temps d'inter-atelier.

En effet, l'ambition est de maximiser l'ancrage local de la démarche par des temps de travail et d'échange in situ, en petit comité voire en tête-à-tête, avec des acteurs locaux (élus, entreprises, associations…), et ce à toutes les étapes. Le groupement s'est réuni autour de cette ambition commune d'accompagner l'émergence et le développement d'un projet de territoire à la fois ambitieux et fédérateur, mais aussi à même de répondre aux problématiques concrètes du Syndicat Mixte d'Aménagement de Madine comme des communes.

L'Atelier n°1 vise alors à faire émerger un cahier des charges et des problématiques qui peuvent nourrir une démarche d'exploration de plusieurs situations (y compris en dehors de la base de loisirs) par le projet. Il permet de remettre en perspective les sites de la base de loisirs dans une réflexion élargie à un territoire plus large mais aussi à d'autres composantes thématiques. Un des enjeux réside notamment à définir le terme même de «Territoire de Madine».

Ce travail d'appropriation du territoire a été mené au travers une série d'entretiens avec différents acteurs du territoire et un arpentage collectif de la base de loisirs et du territoire élargi (communes riveraines, Saint-Mihiel, Thiaucourt, Vigneulles, Toul, Bar-le-Duc...). Cette approche s'est aussi nourrie de l'analyse de diverses études et données disponibles en lien avec la base de loisirs comme son territoire de proximité et le Parc Naturel Régional de Loraine.

L'ensemble de l'équipe s'est réunie régulièrement en amont de l'Atelier 1 pour définir un angle d'approche des problématiques du territoire qui a ensuite été présenté lors d'un COPIL pour valider les orientations données à la démarche et la proposition de déroulé de l'Atelier n°1 qui en résulte.

En effet, l'objet de la mission n'est pas uniquement le développement d'un projet territorial mais surtout l'animation d'Ateliers permettant l'émergence d'une dynamique de projet(s) et le partage d'un document guide.

PRE-ATELIER ET DEROULE ATELIER N°1

Cette partie du carnet d'atelier revient sur le travail mené en amont de l'Atelier n°1 et présente son déroulé.

I] Séminaire de lancement

II] Entretiens et arpentages

III] Déroulé de l'atelier n°1

I] Séminaire de lancement

Le séminaire de lancement de l'Atelier du Territoire de Madine a eu lieu le 9 décembre et a réuni une cinquantaine de participants.

Introduction de M. Mangin, président du SMA

Les propos introductifs ont souligné le caractère stratégique du moment où se déroule la démarche de l'Atelier des territoires, qui bénéficie d'une gouvernance (enfin) stabilisée et d'une nouvelle dynamique, lisible avec le projet du Plan Grand Lac, le projet WWF lié à la gestion d'une part de forêt. La forte volonté et ambition de la Région Grand Est pour ce site ont été rappellées.

L'enjeu d'une bonne intégration mutuelle entre la base de loisirs et les communes riveraines est mis en avant comme un des objectifs de la démarche.

Discours du Sous-préfet de Commercy

Le Sous-Préfet a précisé les cinq piliers structurants du site :

- Une réserve naturelle
- Une réserve d'eau potable
- Une base de loisirs
- Un lieu économique
- Un lieu habité

Il suggère que l'anniversaire des 55 ans de la mise en eau du lac de Madine soit l'occasion de fédérer les acteurs et d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de Madine en imaginant ensemble l'avenir du territoire.

Présentation du dispositif Atelier des territoires

La DGALN, une courte vidée ainsi que l'équipe d'AMO ont présenté le dispositif.

Les grandes lignes directrices de ce dispositif sont d'appréhender le territoire et de développer une vision stratégique dont l'objectif est une déclinaison opérationnelle. L'enjeu étant d'apporter une ingénierie de qualité et de faire bouger les lignes politiques publiques. (cf. chapitre dédié, p.6)

Julie Gourlin du PNRL a témoigné du précédent Atelier des territoires qui a eu lieu en lien avec Madine et portait sur la question de l'eau à l'échelle du Rupt de Mad.

Benchmarking : resituer Madine dans un grand paysage d'autres lacs

L'objectif de cette présentation était de « nourrir le regard » mais aussi de « décentrer le regard à l'échelle nationale et européenne ». Cela a permis d'ouvrir la réflexion ce qui est désirable comme ce qui n'est pas souhaitable pour le site de Madine.

L'AMO souligne la nécessité d'ouvrir la voie sur des axes de travail potentiels de récit. Quelle histoire pour Madine ? Comment peut-on raconter l'enjeu de pôle d'accueil ? Comment associer la question des mobilités douces à plusieurs échelles et l'enjeu de la protection des berges à travers un travail de sensibilité et de pédagogie ?

L'Enjeux du branding est de fabriquer une marque territoriale autour d'une offre touristique quatre saisons. Le territoire possède plusieurs caractéristiques exceptionnelles : Lac de Metz et de Nancy + Situation en plein cœur du PNR Lorraine + un important réseau de mobilité + cinq gares TGV à une heure du lac.

Le lac, au cœur du bassin, présente une qualité de biodiversité importante. Deux points d'accès à l'eau existent (Nonsard et Heudicourt), dans un contexte rural vivant, entouré d'un chapelet de villages qui s'intègrent à un écrin forestier préservé. Le pourtour du lac de Madine concentre les activités d'accueil, et il existe une volonté forte de voir ces activités se diffuser dans les villages environnants.

Débat mouvant

Un échange collectif est proposé au participant à travers un débat mouvant autour de la question : *Est-ce que le lac de Madine et ses activités sont bien intégrés avec le territoire ?* Les participants sont invités à se déplacer d'un côté ou de l'autre de la salle pour prendre position avec un principe de « voter avec ses pieds plutôt oui ou plutôt non ». Le non est largement surreprésenté les participants sont invités à échanger à tour de rôle sur leurs positions et si leur argument convainc des participants ces derniers sont amenés à changer de côté.

Le débat mouvant a permis à une grande pluralité d'enjeux et de points de vue d'être exprimés. Ces éléments ont nourri le travail de l'AMO pour concevoir le déroulé de l'Atelier n°1.

Conclusion

Le séminaire c'est cloturé par le rappel du calendrier puis un buffet convivial.

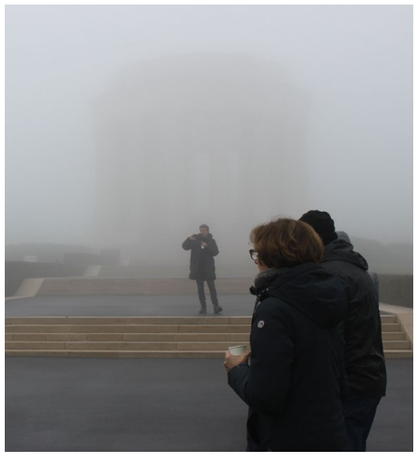
II] Entretiens et arpentages

Lors de la phase d'appropriation du territoire et de préparation de l'Atelier n°1, l'équipe d'AMO a conduit une série d'entretiens avec des acteurs locaux (SMA de Madine et commune riveraines du lac) mais aussi départementaux et régionaux. Les temps de visites sur le terrain ont procédé de la même logique d'une prise de connaissance du territoire «de proximité» mais aussi de ses alentours dans une logique de mise en perspective et d'élargissement de la réflexion.

Listes des personnes interviewées :

- Agnès Diotsalvi, UDAP
- Alain Bocciarelli, Direction Attractivité et Développement des territoires - Département de la Meuse
- Anne Vivier, Parc naturel régional de Lorraine
- Bruno Pellerin // Direction de la SPL Chambley
- Camille Mansuy CROS Grand est
- Carole Knutti, Meuse attractivité
- Catherine Dumas CAUE
- Clémence Dubois, Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
- Daniel Lomabard, Maire de Montsec
- Delphine Montoya, Parc Naturel Regional de Lorraine
- Denis Raux Agriculteur
- Didier Merchat, Maire de Saint-Baussant
- Etienne Payeur, chef de Projet PVD Commercy
- Eve Dusacre, Conservatoire du littoral
- Gérald Brady, Maire de Pannes
- Gérald Petitjean, Maire de Essey-et-Maizerais
- Gilles Keller, SAFER, chargé de mission environnement
- Hervé Salvé Fédération de pêche
- Jean Sébastien Tardieu directeur maison région
- Jean-Claude Zingerlé, Maire de Vigneulles-lès-Hattonchâtel
- Jean Marc Lefranc, OFB
- Jérôme Thirion, DDT 55
- Johan Claus, Parc Naturel Regional de Lorraine - animateur N2000
- Julie Gourland, animatrice du SAGE
- Julien Fleckstein, plan paysage côtes de Meuse
- Julien Isler, Région Grand Est - Direction du Tourisme
- Lionel Jacquemin, Maire de Heudicourt-sous-les-Côtes
- Michael Ponsard, Fédaration de chasse
- Nicolas Lambert // Direction du Parc Naturel Régional de Lorraine
- Odile Berreins, Maire de Bruxières-sous-les-Côtes
- Pascal Cerneau + Isaline Arnault, Chambre d'agriculture de la Meuse
- Pauline Branier, EPFGE, Chargée de mission
- Pierre Veillerette, DDT 55
- Pierre Vicq + Pauline Branier, EPFGE
- Pierre Vie, EPFGE, Directeur territorial adjoint (eau)
- Philippe Leroy, Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, Chef de service
- Richard Cherrier, Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, Directeur
- Sandrine Kiefer, conseillère déléguée Commercy
- Séverine Dufouloy Arboricultrice, Les Vergers de la Côte Marion
- Sylvain Denoyelle, Maire de Nonsard-Lamarche
- Thomas Furdin, Conseil départemental de la Meuse
- Véronique Corsyn, Conservatoire d'Espace Naturel de Lorraine (CENL)











III] Déroulé de l'Atelier n°1

L'Atelier n°1 s'est déroulé sur deux jours.

La première journée a consisté en une série de temps d'échange in situ et de prises de parole à bord d'un bus, qui a permis aux participants de parcourir le territoire proche du lac de Madine. La seconde journée s'est tenue en salle, avec une alternance de temps d'échange en plénière et d'ateliers en sous-groupes.

JOURNEE D'ARPENTAGE ET DE PARTAGE

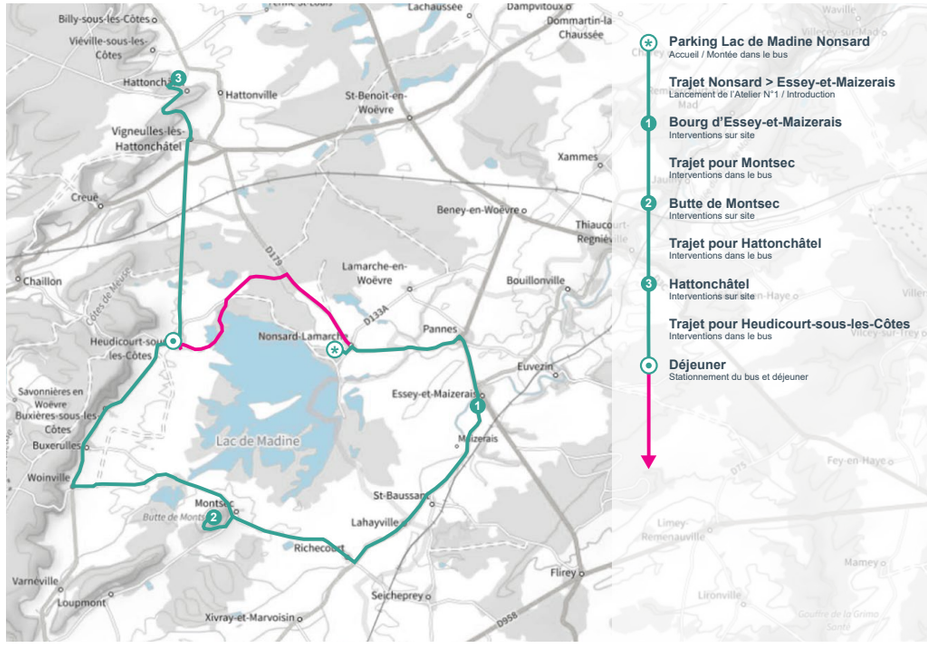
Parcours

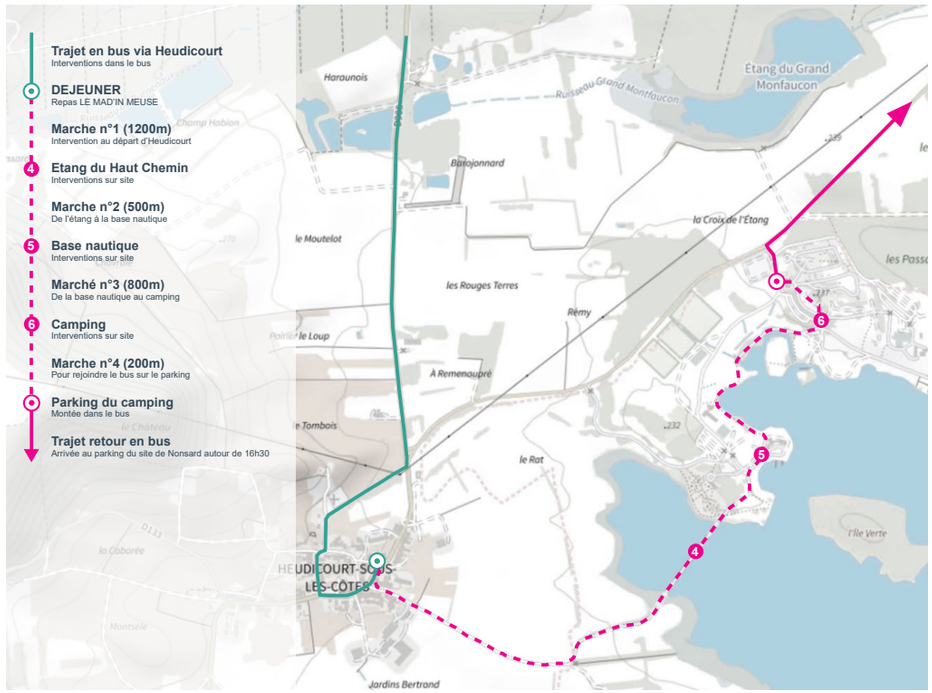
Les cartes ci-contre illustrent le parcours réalisé lors de la journée d'arpentage. Le tracé en bleu correspond aux trajets effectués le matin, et le tracé en rose à ceux de l'après-midi. Les pointillés indiquent les portions parcourues à pied. En raison des conditions météorologiques, le programme initial de l'après-midi a été adapté pour privilégier un temps d'échange en salle et à l'abri. Ainsi, la visite de la base de loisirs, côté Heudicourt, a été réduite (sans passage par le camping, ni par les abords du gymnase et de la base nautique).

Intervenants

Les intervenants ont été choisis de manière à offrir une diversité de points de vue sur les thématiques abordées tout au long de la journée, en tenant compte de la disponibilité des personnes sollicitées. Élus et techniciens ont partagé leurs connaissances et leurs visions lors des différentes étapes et prises de parole. La double-page suivante présente le programme détaillé de la journée, avec la répartition des intervenants lors des différents temps d'échange.







08h30 : Accueil / Parking du Lac de Madine Nonsard

09h00 : Parcours en bus Nonsard > Pannes > Essey et Mazeirais

Introduction de la journée par l'équipe projet

09h15 : Halte 1 // Bourg de Essey-et-Maizerais et zone d'activité

Sujets : Habitat et développement économique local

- M. Gérald PETITJEAN Maire de Essey-et-Maizerais
- M. Gérald BRADY, Maire de Pannes

10h00 : Trajet pour Montsec

Sujets : Eau et agriculture

- Mme Gourland, Parc Naturel Régional de Lorraine

10h20 : Halte 2 // Butte de Montsec

Sujets : Tourisme de mémoire, tourisme de nature, incivilités

- M. Daniel LOMBARD, Maire de Montsec
- M. Johan CLAUS Parc Naturel Régional de Lorraine
- M. Mickaël MATHIEU Directeur adjoint coeur de Lorraine

11h00 : Trajet pour Hattonchâtel

Sujets : Agriculture, paysage

- M. Julien Fleckstein, CC Côte de Meuse

11h30 : Halte 3 // Hattonchâtel

Sujets : Agriculture, paysage et patrimoine bâti

- M. Jean-Claude ZINGERLÉ, Maire de Vigneulles
- Mme BEIRENS, Maire de Buxières-sous-les-Côtes
- Mme Catherine DUMAS, CAUE

12h15 : Trajet pour Heudicourt

12h30 : Déjeuner au MAD'IN MEUSE

13h45 : Marche depuis la rue du Lac

Sujets : Espaces publics et signalétique

- M. Lionel JACQUEMIN, Maire d'Heudicourt

14h30 : Halte 4 // Etang du Haut Chemin

Sujets : Agriculture et eau

- M Pierre Olivier Lauseker, Agence de l'eau Rhin-Meuse
- M. Denis RAULT, agriculteur

15h15 : Halte 5 + 6 // Salle des gîtes

Sujets : Chasse et pêche

- M. PONSARD, Fédération de chasse

Sujets : Activités sportives, jeunesse et accueil d'événements

- Mme Sophie SAINT-AUBIN, Région Grand Est, Dir. Jeunesse et Sports
- M. Benoit Grandmougin, Région Grand Est, Dir. Biodiversité et Climat

Sujets : Montée en gamme et vocation sociale de Madine

- M. Bruno PELLERIN, Directeur de la SPL Chambley-Madine
- Mme Carole KNUTTI, Meuse attractivité
- M. Philippe MANGIN, Président du SMA de Madine

16h45: Retour en bus à Nonsard-Lamarche

17h45: Arrivée du bus à la Maison de Madine











JOURNEE D'ÉCHANGES EN SALLES

08h30 : Accueil à la Maison de Madine

09h00 : Retours et mise en perspective des arpentages

Retour sur la journée d'arpentage de la veille par l'équipe AMO
Mise en regard avec la synthèse des études existantes
Échanges avec les participants

10h00 : Ateliers thématiques «enjeux»

- Agriculture, alimentation et paysage
- Jeunesse, sport et éducation
- Hebergements touristiques et publics cibles
- Un environnement à comprendre et à valoriser

11h10 : Restitution synthétique en plénière

11h30 : Exposés «données d'entrée» et échanges

- Enjeux environnementaux et traduction réglementaire
- Etat des lieux des sites de Nonsard et d'Heudicourt

12h15 : Déjeuner

13h30 : Ateliers sectoriels «hypothèses» d'aménagement et de gestion

- Requalification du site d'Heudicourt
- Maillage et valorisation des cheminements
- Donner à voir ou donner accés aux sites naturels
- Articulation des sites de Nonsard et Heudicourt avec le territoire

15h15 : Restitution en plénière et ouverture sur l'Atelier n°2

16h00 : Clôture de l'Atelier n°1

CONTENU DE L'ATELIER N°1

Cette partie du carnet d'atelier restitue le contenu des deux jours de l'Atelier n°1. Il ne s'agit pas d'une restranscription littérale de ce qui a été échangé lors des différents temps mais d'un travail de synthèse enrichi de la matière collectée en amont de l'Atelier n°1. Pour autant, il s'agit de rester fidèle aux connaissances et points de vue qui ont été partagés.

I] Définir «le territoire de Madine»

II] Identifier les composantes d'un projet de territoire

-01 Les enjeux du maintien de la vitalité des communes
-02 Un paysage agricole et productif à choyer et valoriser
-03 Le maintien de la qualité de l'eau comme travail collectif
-04 Un patrimoine naturel sensible à comprendre et valoriser
-05 Un patrimoine bâti sous-estimé et onéreux à valoriser
-06 Une destination touristique à consolider et diversifier
-07 Une destination «sports de nature»

III] Passer du tour au «chapelet» du lac

-01 Présentation du PDESI de la Meuse
-02 Un réseau de cheminements autour du lac

III] Resituer les bases de loisirs dans un projet de territoire

-01 Une offre en hébergement en lien avec une stratégie touristique
-02 Un territoire à associer aux réflexions relatives à la base de loisirs
-03 Initier une réflexion transdisciplinaire sur le devenir du site d'Heudicourt
-04 Complémentarités entre le territoire et les bases de loisirs

RÉSUME

Définir un projet de territoire invite à identifier les enjeux auxquels répondre et les ressources sur lesquelles s'appuyer. L'Atelier n°1, en croisant les points de vue et proposant une approche transversale vise à faire ressortir les ingrédients de la stratégie territoriale qui fera l'objet de l'Atelier n°2.

Le territoire de Madine est pluriel. Il en est proposé un périmètre schématique, non comme une réponse scientifique et définitive, mais comme une hypothèse initiale, pour permettre de cadrer la réflexion relative aux questions d'aménagement.

Dans une logique d'inversion de la focale, l'Atelier n°1 a proposé de s'intéresser d'abord au territoire élargi, aux enjeux des communes et de leurs habitants, aux enjeux des espaces non bâtis qui sont à la fois productifs, vivants, esthétiques, parcourus, puis au bâti, à l'eau, et, enfin, aux bases de loisirs.

Il s'agissait notamment de resituer la question du tourisme dans une compréhension plus large de ce qui fait l'intérêt et la qualité de ce territoire.

Sans toujours apporter des réponses, l'Atelier n°1 a permis d'identifier les questions qui sous-tendent la mise en projet du territoire de Madine. Elles invitent à fonder une stratégie de développement, de protection et de valorisation sur l'identification de besoins, de potentialité mais aussi de fragilités afin de faire des aménagements des réponses pertinentes et non les produits de seuls désirs ou d'approches unifactorielles.

Un territoire / des territoires

Le territoire du lac de Madine se déploie à différentes échelles, chacune portant des enjeux spécifiques et complémentaires, qui concourent à son attractivité, sa durabilité et sa cohérence paysagère.

À l'échelle de **la Région Grand Est**, Madine entretient des liens stratégiques avec les grandes métropoles régionales comme Nancy et Metz, ainsi qu'avec le Luxembourg, influençant les flux économiques, touristiques et résidentiels. Le territoire est également connecté à Verdun, offrant un lien fort avec le tourisme de mémoire, et s'inscrit dans le bassin versant du Rupt de Mad, dont la qualité de l'eau constitue un enjeu majeur pour l'ensemble du territoire et pour la préservation des milieux naturels et aquatiques.

À l'échelle des **Côtes de Meuse et de la plaine de Woëvre**, le territoire se caractérise par une forte identité agricole et rurale. La valorisation des circuits courts, le maintien des filières locales et la transmission des pratiques agricoles sont des enjeux centraux, tout comme la préservation des bourgs et villages pour assurer leur habitabilité et la qualité du cadre de vie. Le Plan de Paysage, porté en lien avec le PNR de Lorraine, accompagne les projets agricoles et patrimoniaux, notamment la préservation des vergers, des haies et des paysages bocagers, et soutient les dynamiques de filières locales.
À l'échelle du **tour du lac**, l'accent est mis sur la mobilité douce et la structuration des flux touristiques. Les circuits modes actifs (piétons, cyclistes) permettent de relier les différentes communes et d'offrir une expérience cohérente autour du lac. Ce niveau d'intervention se concentre aussi sur la requalification douce des centres de villages, le développement d'hébergements et de services, et le renforcement de la qualité du cadre de vie à l'année, au bénéfice des habitants et des visiteurs.

Enfin, à l'échelle du **« grand parc territorial »**, le territoire inclut les villages de Nonsard et Heudicourt ainsi que les bases de loisirs, permettant de penser la mise en réseau des espaces agricoles, récréatifs et touristiques. Cette dimension favorise la cohérence globale entre activités économiques, préservation de la biodiversité et développement durable des villages.

Le **Plan Lac** s'intègre à cette logique multi-échelle. Il vise à replacer l'agriculture et les activités locales au cœur du projet de territoire, en conciliant développement économique, gestion des paysages et préservation des ressources naturelles. Ce plan propose notamment :

- La définition d'un périmètre de gouvernance pour coordonner les actions autour du lac et de son bassin versant.
- La maîtrise foncière collective sur les secteurs stratégiques afin de sécuriser les activités agricoles et touristiques compatibles avec les objectifs environnementaux.
- Le soutien à l'évolution des pratiques agricoles en garantissant des débouchés économiques viables et l'acceptabilité des transitions.
- Le développement de projets touristiques et récréatifs doux, intégrant hébergements, services et itinéraires autour du lac, dans le respect des paysages et de la biodiversité.

Ainsi, le territoire de Madine se comprend comme un système intégré et multi-échelles, où les enjeux agricoles, paysagers, touristiques et environnementaux interagissent, avec le Plan Lac comme outil structurant pour assurer une gouvernance, un développement et une valorisation harmonieuse du territoire.

Une hypothèse sous-jacente au parcours proposé

Le parcours proposé pour la journée d'arpentage n'est pas le seul fruit de considérations pragmatiques liées à l'organisation matérielle d'une visite collective en bus mais traduit bien une hypothèse, celle d'un « territoire de Madine » composé des deux sites de la base de loisirs, des communes riveraines du lac de Madine, et de le commune de Vigneules comme pôle de proximité. Ce périmètre est représenté de manière simplifié sur le schéma ci-contre, en surimpression sur la cartographie des entitiés paysagères.

Le côté Ouest du triangle correspond au sommet du Front des Côtes de Meuse qui constitue une entité paysagère caractérisé par son relief spécifique. Les communes situées en pied (ou plutôt à la cheville car pas tout à fait en bas) des côtes sont reliées entre elles par la D908 qui trace un axe Nord-Sud.

La topographie qui caractérise ces côtes se retourne vers l'Est avec la butte de Montsec qui constitue une extrémité. Le triangle dessiné prolonge cette diagonale qui vient ceinturer le lac de Madine sur son côté Sud.

De manière moins évidente, il a été choisi de fermer le V formé par les deux côtés précédemment décrit en considérant :

- la commune de Vigneules comme un point d'inflexion au sein des Côtes de Meuse et comme une polarité structurante pour le territoire du lac de Madine,

- le plateau de l'Haye comme une limite du territoire de Madine qui est alors considéré comme une portion de la Plaine de la Woevre dans laquelle le lac est inscrit,

- la liaison entre le territoire de Madine et le plateau de l'Haye comme non pas le linéaire entre la Plaine de Woevre et le plateau (ce qui aurait dessiné un losange) mais comme une situation plus précise : l'accroche avec le Rupt de Mad qui constitue une sous-entité paysagère particulière.

Ce triangle comprend les communes qui sont dans une relation de proximité au lac. Le cercle, qui englobe le lac dans un dessin simplifié, peut être lu à la fois comme un plein (réserve d'eau, milieu vivant, entité dans le paysage, destination de loisirs...) mais aussi comme un vide (rupture dans le maillage viaire, espace non habité...) qui structure alors le territoire de manière ambivalente.

Le «territoire de Madine» ainsi schématisé correspond alors tout autant au triangle qui comprend le cercle qu'à l'espace «en tension» entre le triangle et le cercle. Cette hypothèse, à la fois intuitive et abstraite, a vocation à être testée lors de la suite de la démarche, et notamment lors de l'élaboration d'une stratégie territoriale.

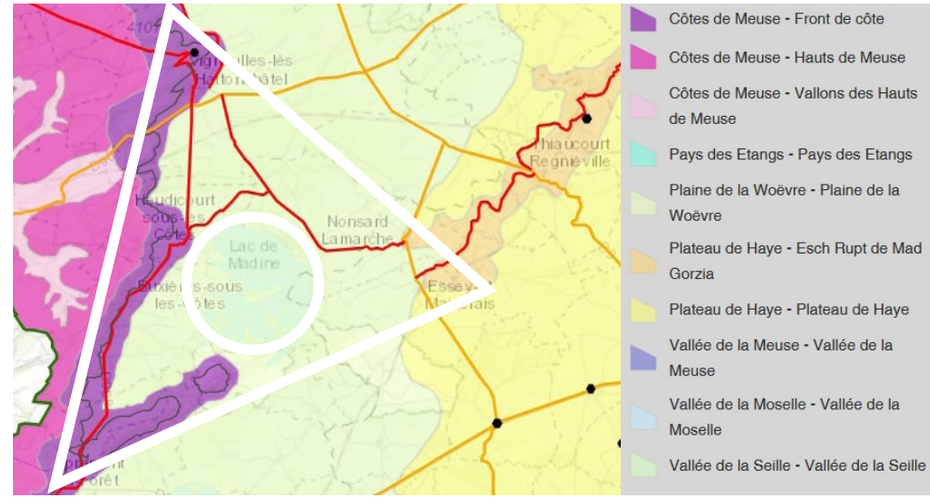


Schéma du périmètre du territoire de Madine // Atelier du Rouget

Un déficit d'image

Une des conditions du renforcement de l'attractivité touristique de la base de loisirs, et, incidemment, de l'attractivité résidentielles des communes voisine, pourrait être la modification de son image. Madine, pour beaucoup, évoque une destination de loisirs qui s'apparente plus à un parc d'attraction populaire, pour certain un peu «has been», qu'à un espace de pleine nature. Pour répondre à ce déficit d'image, un des enjeux consiste à faire émerger une nouvelle identité pour Madine, un nouveau récit qui pourrait embrasser plus que la seule base de loisir. La question du périmètre du «Madine» qu'il s'agit de faire émerger dans une logique de nouvelle identité et de «marketing territorial» se pose donc.

Un des objectifs de l'Atelier des Territoires consiste alors à faire converger un périmètre d'aménagement et un périmètre de «l'identité Madine». Il s'agit à la fois d'élargir la focale pour embrasser le caractère «naturel», agricole et habité du lac tout en proposant un cadrage «qui parle» et rendre possible une certaine projection mentale.

Un territoire à redéfinir par le projet

Méthodologiquement, il est proposé de s'appuyer sur l'hypothèse de périmètre proposé précédemment pour définir un premier «territoire de Madine» et d'éprouver sa pertinence lors de l'élaboration de la stratégie territoriale. La question de la mise en récit de ce territoire devra permettre, potentiellement de manière itérative, de dégager UN territoire de Madine qui sera celui communiqué mais aussi structuré par une stratégie partagée adossée à une gouvernance clairement définie.

I] Identifier les composantes d'un projet de territoire

La problématique initiale du présent Atelier des Territoires a été défini collectivement lors d'un travail collégial mené en amont, comme rappellé en introduction. La formulation finalement retenue est la suivante :

« Quel projet pour le territoire de Madine (y compris son développement touristique), en protégeant et valorisant les richesses naturelles (qualité de l'eau, biodiversité, paysage…) et en prenant en compte le changement climatique ? »

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux composantes du «projet de territoire», aux ressources (richesses) locales et aux enjeux d'un développement à définir. Les sous-chapitres correspondent aux thématiques abordées lors de l'Atelier n°1 lors de la journée d'arpentage comme des temps d'échanges en salles.

SOMMAIRE

01. Les enjeux du maintien de la vitalité des communes

02. Un paysage agricole et productif à choyer et valoriser

03. Le maintien de la qualité de l'eau comme travail collectif

04. Un patrimoine naturel sensible à comprendre et valoriser

05. Un patrimoine bâti sous-estimé et onéreux à valoriser

06. Une destination touristique à consolider et diversifier

07. Une destination «sports de nature»

RÉSUMÉ

Les principales composantes de la future stratégie territoriale ont été identifiées et discutées lors de l'Atelier n°1 :

- Intégrer les enjeux liés à l'eau, dont sa potabilité qui est une priorité. Anticiper la potentielle évolution de la ligne d'eau et ses incidences sur les activités liées directement au lac.

- Maintenir et renforcer la vitalité des communes, au bénéfice des habitants mais aussi des visiteurs, à l'année.

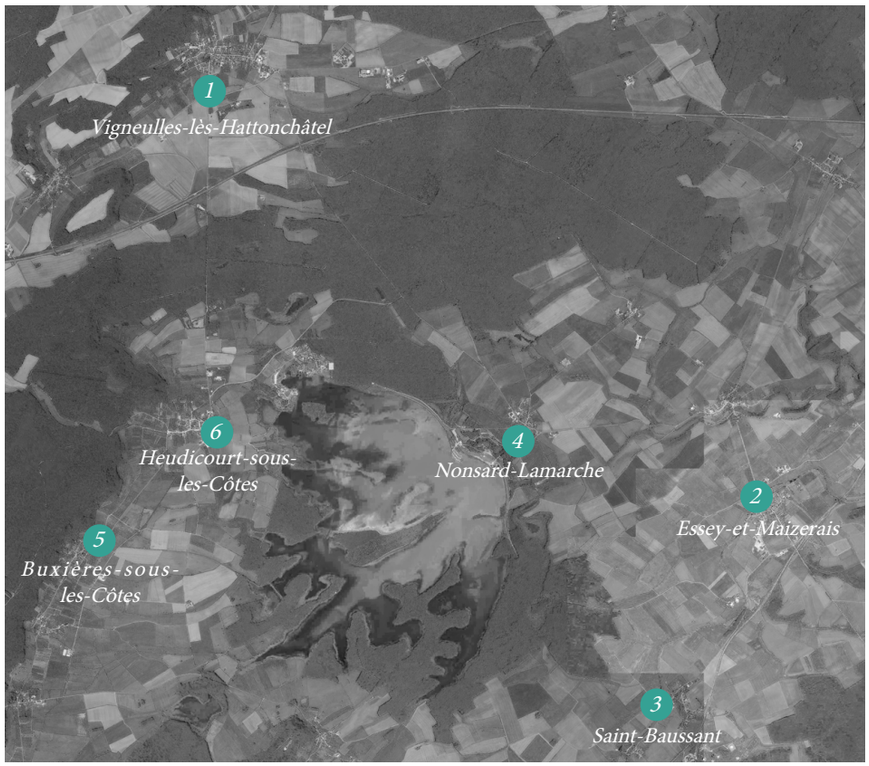
- Soutenir une agriculture dynamique et diversifiée comme pilier de l'économie locale et fabrique du paysage. Poursuivre son adaptation aux enjeux du dérèglement climatique et la modification de ses pratiques au bénéfice de l'amélioration de la qualité de l'eau. Développer les filières (dont courtes) et valoriser les produits locaux.

- Préserver, révéler et valoriser le patrimoine naturel de Madine dans sa diversité comme ce qui fonde son identité et permettra un développement touristique pluriel, qualitatif et écologique. Donner à comprendre le territoire aux visiteurs comme à des publics ciblés (scolaires).

- Développer une stratégie touristique qui replace Madine dans des dynamiques plus larges et tire parti des multiples atouts et sites d'intérêt du territoire proche comme plus éloigné.

- Structurer le territoire de Madine comme une destination de sports de plein air et établir une stratégie claire pour son rôle à échelle départementale comme régionale dans le paysage des fédérations sportives et de l'enseignement.

- Développer un projet cohérent pour la base de loisirs qui soit pleinement intégré dans la stratégie territoriale globale.















01.

Les enjeux du maintien de la vitalité des communes

A contrario de la trajectoire démographique globale de la Meuse, les communes riveraines du lac de Madine bénéficient d'un maintien voire d'une augmentation de leur population, notamment ces dernières années. Elles bénéficient d'un cadre naturel remarquable et d'un paysage façonné et entretenu par la main de l'homme depuis des générations. Les communes situées sur la rive Est du Lac bénéficient de la proximité de Metz et Nancy, comme de Toul et Saint Mihiel, du fait de la qualité du réseau routier et de sa faible fréquentation qui rend les trajets rapides.

Équipements

Cette attractivité contribue à la vitalité des communes qui doit cependant être maintenu par un certain niveau de services et d'équipements. La commune d'Essey-et-Maizerais agit en ce sens et a notamment rénové sa salle des fêtes et fait le choix de maintenir cet équipement dans le coeur du bourg. Le bâtiment comprend un local commercial qui donne sur la traverse du bourg pour lequel l'installation d'un commerce de proximité est à l'étude. Il permettrait de répondre à un besoin des habitants mais aussi des touristes.

Commerces

Regarder en arrière conduit, comme dans de nombreuses communes rurales, à faire le décompte d'une perte en commerces de proximité. Cette vitalité commerciale entretenait un cercle vertueux en captant le flux des voitures qui se rendaient ou revenaient du lac de Madine. La vue des terrasses animées des cafés et bars était à la fois cause et conséquence de la captation de ce flux. La station essence d'Essey-et-Maizerais s'inscrit encore aujourd'hui dans cette dynamique qui ne s'est pas totalement essouflée et pourrait être ravivée. La question du pain et des vienoisseries est ressortie comme un besoin commun aux habitants et touristes qui illustre la possibilité de «garantir» une certaine rentabilité à un commerce (notamment l'été) dont l'enjeu serait alors de rester ouvert à l'année. Une des solutions est de concevoir des commerces multiples : bar / relais colis / dépôt de pain, etc.

Services

Certains services et équipements s'inscrivent dans des logiques d'intercommunalité, à l'instar de la maison de santé de Vigneulles-les-Hattonchâtel. Le maintien des services essentiels sur le territoire est un élément fondamental de la bonne dynamique démographique du territoire. La commune de Vigneulles conserve une dynamique liée à son statut de bourg structurant du territoire en regroupant la plupart des équipements de proximité et des infrastructures. La commune d'Essey-et-Maizerais accueille l'école du regroupement pédagogique intercommunal qui bénéficie aux communes voisines et qui sont desservies par une navette pour les scolaires.



Association les amis des Côtes © L'Est Républicain



Maison de santé de Vigneulles-lès-Hattonchâtel ©Polesante

Habitats et démographie

Le logement est un enjeu transversal qui concerne l'ensemble des communes riveraines du lac, avec des habitations qui ne sont pas réhabilitées en raison de coûts très onéreux ou en l'absence de volonté des propriétaires. L'attractivité du territoire de Madine conduit à avoir des résidences secondaires dans les bourgs. Ce phénomène est ambivalent : il permet la réhabilitation d'une partie du bâti ancien mais élargit la problématique de la saisonnalité de l'activité au sein de la base de loisirs à celle de la vitalité des bourgs.

Le vieillissement de la population soulève des questions importantes en lien avec l'habitat et les mobilités. Bien que ce point n'ait pas été développé dans l'Atelier n°1, il est important de relever les composantes d'une potentielle stratégie d'aménagement en lien avec le parcours résidentiel des personnes âgées et les enjeux d'accès aux soins. Sur la base des entretiens menés, et sans objectivation par des données précises, il ressort une potentielle sous-occupation d'une part importante du parc bâti ancien qui inviterait à concevoir des opérations de logements à destination des personnes âgées. La perspective d'un développement du territoire de Madine, dont touristique, pourrait conduire à réhabiliter le bâti ancien libéré pour des programmes de gîtes ou autres.

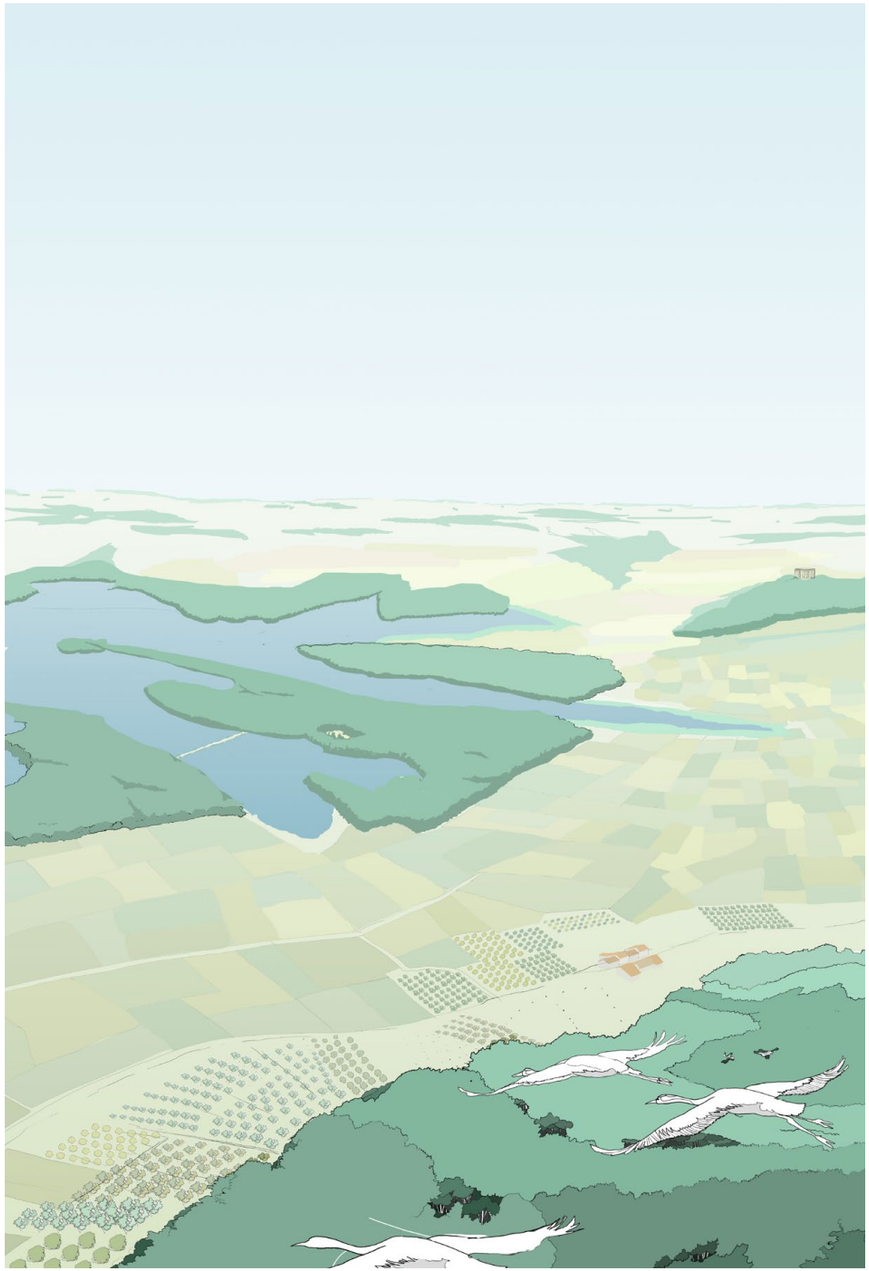
Associations

Les associations et regroupement d'habitants du territoire participent à sa vitalité à travers l'organisations d'évenements et de temps forts tout au long de l'année. Certains d'entre eux ont directement lieu au lac de Madine. Ces associations contribuent à maintenir du lien entre les habitants y compris les plus fragiles et accompagnent les projets. La question se pose du rôle que pourrait jouer les équipements de Madine (au sein de la base de loisirs) au service d'une dynamique associative intercommunale.

Mobilité

Le caractère rural du territoire, avec des bourgs et villages dispersés, conduit au développement de modes de vies majoritairement centrés sur la voiture. Un des enjeux consiste à pondérer une trop forte orientation des aménagements en faveur des pratiques automobiles et donner toute leur place aux mobilités actives et autres usages de l'espace public. Les villages rues (dont village - carrefours) constituent une organisation de l'urbanisation historiquement majoritairement dans la Meuse. La question de la pacification des traverses de bourg y est alors récurrente. Dans le cas des communes riveraines de Madine, les enjeux liés aux voiries principales sont multiples :
- faire ralentir les voitures pour améliorer la sécurité et le confort des usages piétons et cycles
- capter le flux des automobilistes pour les inviter à consommer localement : terrasses, commerces... ce qui nécessite une offre en stationnement lisible à proximité
- rompre avec ou pondérer le caractère routier de certains espaces publics pour mettre en valeur le patrimoine bâti et incarner une nouvelle hiérarchie entre la circulation motorisée et l'usage piéton.

Cette réflexion sur les mobilités au coeur des communes riveraines gagne à s'articuler avec les projets de cheminement piéton et cyclable vers le tour du Lac et la base de loisirs. Le cas du bourg de Montsec, par qui passe le tour du Lac, peut servir de point de départ pour porter cette réflexion.



Les paysages du territoire du lac de Madine

02.

Un paysage agricole et productif à choyer et valoriser

Le territoire du lac de Madine se distingue par un patrimoine paysager riche et évolutif, résultant de l'interaction entre dynamiques naturelles et activités humaines. Il constitue une véritable interface entre les reliefs des Côtes de Meuse et la plaine voisine, offrant un gradient paysager singulier : des coteaux vallonnés parsemés de vergers et de haies aux étendues planes de prairies, de cultures et d'étangs. Cette diversité se reflète également dans les paysages d'eau, où le lac, ses rives et les zones humides associées créent des ambiances contrastées et un fort potentiel écologique et récréatif.

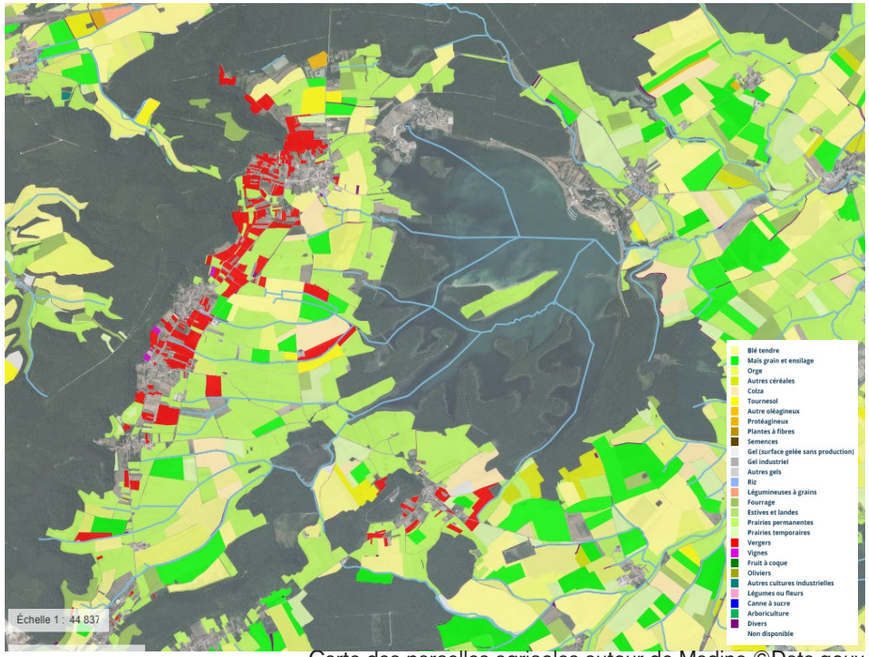
Les paysages agricoles, les prairies pâturées, les haies bocagères, les bosquets, les étangs et les forêts constituent un ensemble cohérent et identitaire, témoignage des pratiques locales et des savoir-faire qui s'y déploient. Ces éléments ne sont pas seulement décoratifs : ils structurent l'espace, favorisent la biodiversité, régulent les écoulements et participent à la qualité des sols et de l'eau.

Ce patrimoine n'est pas un héritage figé, mais un système vivant en constante transformation, dont la qualité dépend directement de la pérennité des usages qui le façonnent : agriculture, élevage, pêche, chasse, entretien des milieux et tourisme. La transmission de ces pratiques apparaît ainsi essentielle pour maintenir les équilibres paysagers et écologiques.

Dans un contexte de mutations agricoles, de pressions touristiques croissantes et de changements climatiques, ce patrimoine requiert une attention particulière. Sa préservation passe autant par la protection des éléments remarquables que par une valorisation active, intégrant les dimensions économiques, sociales et écologiques. La gestion des rives, la restauration des haies et des vergers, l'entretien des prairies et des zones humides, ou encore la structuration des circuits courts agricoles contribuent à cette approche globale. Enfin, considérer le paysage comme ressource à part entière — support d'activités, cadre de vie et vecteur d'attractivité — constitue un levier stratégique pour le projet territorial autour du lac de Madine. Cela implique de renforcer les synergies entre acteurs, de soutenir et d'accompagner les pratiques qui participent à son entretien, et de développer des outils permettant de mieux le faire connaître, le reconnaître et le partager, tant auprès des habitants que des visiteurs.

Un territoire rural et naturel

Au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, le territoire bénéficie d'un cadre protégé favorable à la conservation de la biodiversité et à la préservation des espèces locales. La multitude d'étangs et le bassin versant du Rupt de Mad constituent des éléments structurants du paysage et des écosystèmes aquatiques, tout en représentant un enjeu majeur de qualité de l'eau. Les efforts récents, notamment via le Plan Grand Lac et des outils financiers adaptés, ont permis d'améliorer la santé du territoire et de renforcer la gestion durable de ses ressources.



Carte des parcelles agricoles autour de Madine ©Data.gouv


Les paysages de Madine et de son territoire ©ADR

Les paysages d'eau, tout comme les espaces agricoles et forestiers, participent à l'attractivité touristique et à l'offre de loisirs, tout en contribuant à la diversité écologique. Dans un contexte de mutations agricoles, de pressions touristiques et de changement climatique, ce patrimoine vivant nécessite une attention particulière, à la fois pour la protection des éléments remarquables et pour la valorisation active du territoire. Considérer le paysage comme une ressource à part entière — cadre de vie, support d'activités et vecteur d'attractivité — constitue un levier structurant pour le développement du territoire autour du lac de Madine. Cela passe par la coordination des acteurs, le maintien et la transmission des pratiques, ainsi que par le développement d'outils de connaissance, de cartographie et de sensibilisation, permettant de mieux faire connaître, reconnaître et partager ce patrimoine vivant.

Une gouvernance paysagère et des outils opérationnels existants à renforcer

Le territoire des Côtes de Meuse, en lien avec le lac de Madine, bénéficie d'une dynamique engagée autour du paysage depuis plus d'une décennie, portée notamment par le Parc naturel régional de Lorraine et la Mission Paysage. Cette démarche trouve son origine dans la mobilisation d'acteurs agricoles, en particulier arboricoles, soucieux de maintenir des productions et des paysages emblématiques du territoire.

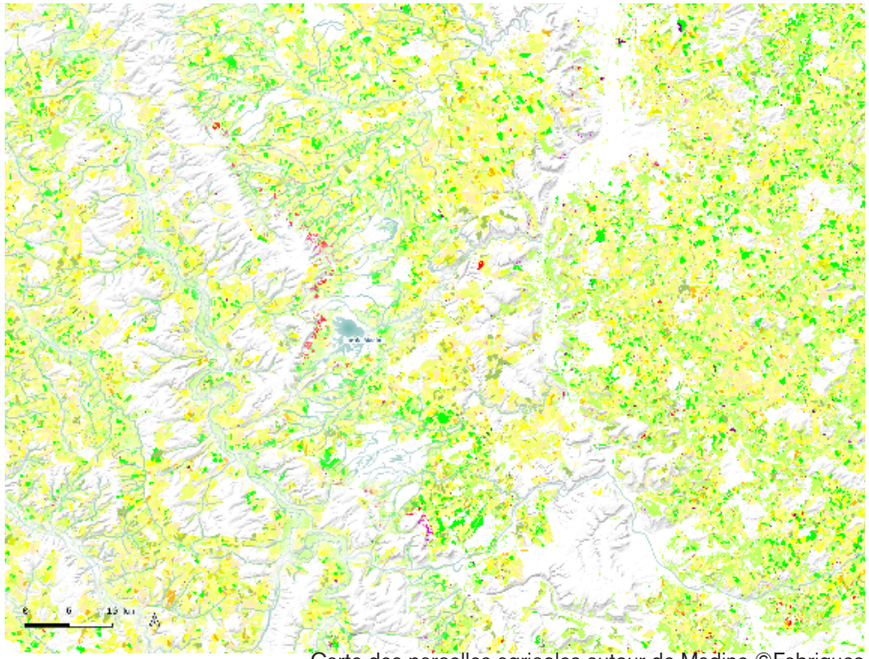
Le plan de paysage, engagé à partir de 2013 et structuré autour d'une phase de concertation puis d'actions opérationnelles, constitue aujourd'hui un outil stratégique partagé à destination des élus et des acteurs locaux. Il vise à articuler les enjeux d'agriculture, d'habitat, de biodiversité et de valorisation touristique, tout en facilitant l'émergence de projets concrets à différentes échelles.

Cette démarche repose sur un travail d'animation territoriale important : sensibilisation des élus, accompagnement des agriculteurs, mise en réseau des acteurs et coordination partenariale. Plusieurs outils opérationnels ont ainsi été développés, notamment :
- des dispositifs de mise en relation (bourse aux vergers, point info paysage),
- des actions de conseil technique (suivi arboricole),
- des démarches de connaissance (cartographie des filières, inventaires),
- des expérimentations collectives (vergers conservatoires, pratiques agroécologiques).

Les partenariats engagés (SAFER, structures agricoles, associations, entreprises locales) témoignent d'une volonté de structurer les filières et de préserver les paysages productifs, notamment arboricoles.

En parallèle, des actions ont été menées sur la trame paysagère et écologique, avec des projets de plantation de haies et de structuration de la trame verte et bleue. Toutefois, certaines dynamiques apparaissent aujourd'hui en ralentissement, notamment en matière d'entretien et de relance de ces dispositifs.

Le territoire est également marqué par des initiatives de valorisation touristique et de découverte des paysages (belvédères, sentiers, itinéraires), bien que leur entretien et leur continuité posent parfois question. Des problématiques foncières ou de coordination limitent encore certains projets structurants, comme le tour complet du lac ou certaines liaisons douces.



Carte des parcelles agricoles autour de Madine ©Fabriques



Visite des vignobles sur le territoire © L'Est Républicain

Enfin, des enjeux d'articulation entre politiques publiques apparaissent, notamment entre paysage, urbanisme (PLUi), agriculture et tourisme. La coordination entre acteurs, historiquement parfois complexe, tend néanmoins à s'améliorer, avec une volonté de renforcer la présence et l'action du Parc sur le secteur de Madine.

Le paysage comme porte d'entrée au projet de territoire

Plusieurs enjeux structurants se dégagent pour renforcer l'efficacité et la portée du plan de paysage sur le territoire de Madine.

Le premier concerne la pérennisation et la relance des dynamiques engagées, notamment en matière de trame paysagère (haies, vergers, structures végétales). Il s'agit de redonner une impulsion à des projets existants mais parfois en sommeil, en assurant leur suivi dans le temps.

Un second enjeu porte sur la structuration foncière et la préservation des usages agricoles, en particulier pour éviter la disparition de certaines productions (vergers, prairies) au profit de systèmes plus homogènes. Les outils existants (veille foncière, préemption, mise en relation) constituent des leviers à renforcer.

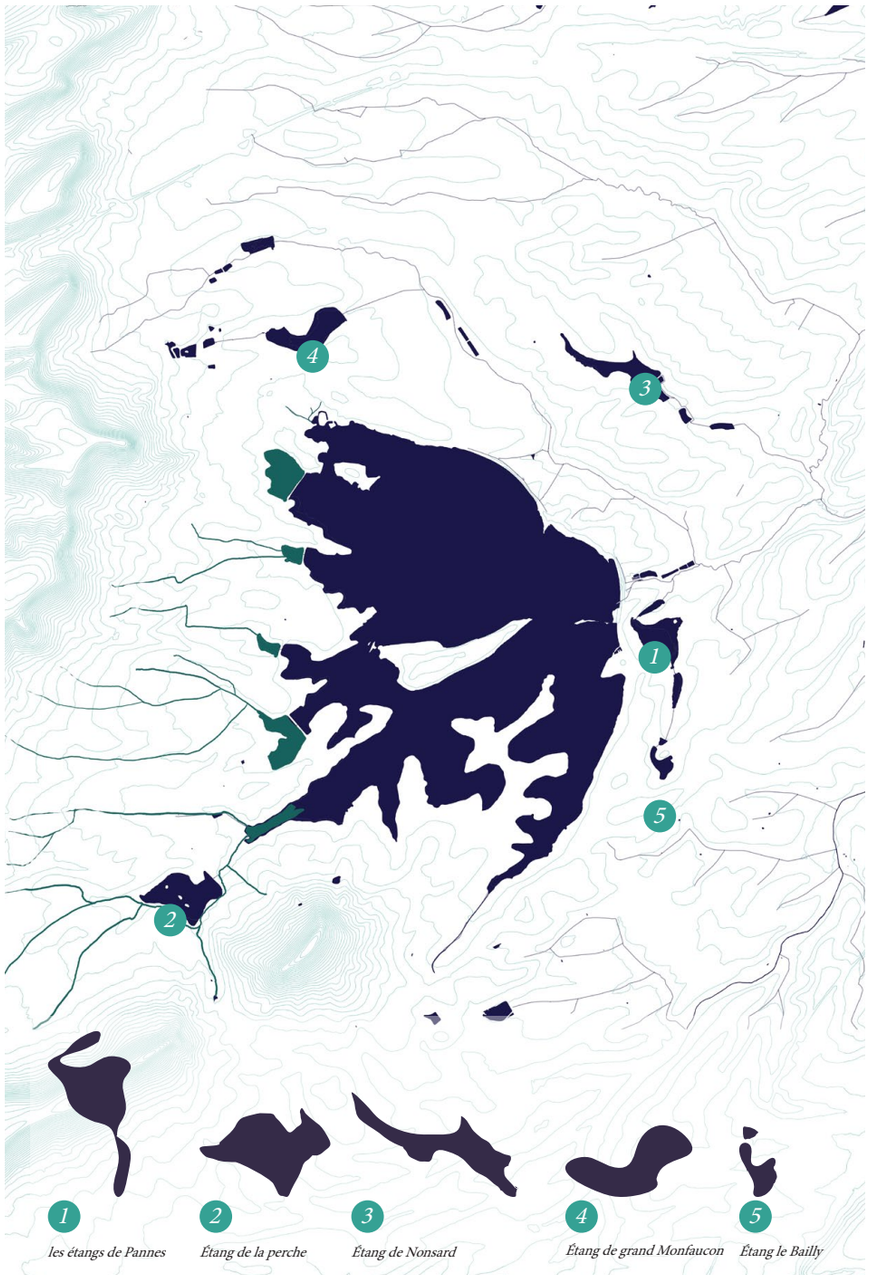
La question de la transmission et de l'accompagnement des porteurs de projet apparaît également centrale, qu'il s'agisse d'agriculteurs, d'habitants ou d'acteurs touristiques. Les dispositifs d'animation et de mise en réseau jouent ici un rôle clé.

Par ailleurs, le développement d'une offre touristique cohérente et structurée autour du paysage constitue un enjeu fort. Cela implique de consolider les itinéraires, d'améliorer leur entretien, de résoudre les blocages fonciers et de mieux articuler les différentes offres (randonnée, vélo, découverte des paysages avec belvédères et espaces conviviaux, activités du lac).

La montée en qualité des espaces habités, notamment les entrées de villages et les interfaces urbain-agricole, représente également un axe de travail important, en lien avec les documents d'urbanisme et les démarches d'accompagnement architectural et paysager.

Enfin, un enjeu transversal réside dans le renforcement de la coordination entre acteurs et de la lisibilité des actions menées. Une présence accrue des structures d'accompagnement sur le territoire de Madine, ainsi qu'une meilleure communication, apparaissent essentielles pour consolider la dynamique collective.

Dans cette perspective, le plan de paysage constitue un cadre pertinent pour articuler les différentes politiques sectorielles et construire une vision partagée du devenir du territoire, à la fois comme espace de production, de vie et de découverte.



Les affluents et étangs du territoire du lac de Madine

03.

Le maintien de la qualité de l'eau comme travail collectif

La question de l'eau est la question créatrice du lac, sans cette question il n'y a pas de lac. C'est donc une question fédératrice. En amont du lac de Madine on a affaire à des cours d'eau de plaine peu alimentés en eau. Ils forment un chevelu dense de cours d'eau largement rectifiés et recalibrés et vulnérables aux pollutions.Les zones humides ont été fortement réduites sur le territoire.

Il y a un enjeu important autour de la recharge des nappes en eau. Il existe un réseau des gestionnaires de lacs et stations de baignades, qui se réunit régulièrement.
Dès 2015 a été constaté une dégradation de la qualité de l'eau liée aux nitrates. Cela constitue un enjeu majeur de l'agglomération messine pour qui le lac constitue 60% de la ressource en eau potable. Des difficultés dans les eaux brutes ont été identifiées avec des dépassements de la norme de 50 mg/L. Les études ont montré que le problème venait surtout de l'amont du Rupt de Mad, sur la partie non Madine, mais aussi un peu sur l'amont du lac. A été exprimé le souhait d'accentuer la volonté de réduire les intrants autour du lac de Madine, considérant qu'il y a encore de la marge de progression.

Au regard du changement climatique et de la potentielle future gestion (possible mise en place d'un débit réservé pour le barrage d'Arnaville, en aval du lac) il pourrait y avoir un niveau d'eau en période estivale sèche plus bas. Une étude complémentaire va être menée pour voir quelles en seraient les incidences sur la végétation rivulaire et sur les activités du lac. Il reste difficile d'estimer à partir de quel niveau les activités liées au lac sont compromises. Pour le port, par exemple, une baisse d'un mètre du niveau du lac est déjà problématique. Dans une perspective d'adaptation au déréglement climatique, la stratégie territoriale gagne à anticiper l'évolution des activités et à se réinventer. Avec un scénario +4°C, la fonction première du lac comme réserve d'eau potable pour Metz est déjà problématique et son caractère prioritaire doit orienter la suite des réflexions.

Sur le volet qualitatif, et non uniquement quantitatif, des études vont être menées pour mieux connaître la qualité de l'eau et le fonctionnement du lac. Les deux volets sont cependant liés car la qualité risque de diminuer en lien avec la quantité : il y a déjà quelques alertes de cyanobactéries sur le lac qui invitent à une grande vigilance. Le lac est encore en bon état et c'est assez unique, il faut le préserver absolument sinon l'ensemble des activités risquent d'être durablement impactées : le tourisme, la pêche, le bon fonctionnement des réseaux AEP (adduction d'eau potable), etc.

Les pages suivantes décrivent les collaborations et actions qui œuvrent déjà en faveur de la qualité de l'eau. Il est à noter que ces démarches partenariales constituent un socle précieux pour fonder le projet de territoire de Madine qui pourra alors bénéficier d'une qualité de dialogue entre un nombre important d'acteurs (techniciens, élus, Etat, et autres).

Les outils à dispositions

▪ Le SAGE
Le SAGE fait suite à un travail territorial mené de longue date entre le PNR et la chambre d'agriculture : avec le contrat de rivière du Rupt de Mad début 2000 (qui traitait d'agriculture, d'assainissement, de paysage et milieux naturels), et la démarche (agri-mieux) également au début des années 2000, pilotée par la chambre d'agriculture Meurthe-et-Moselle sur le bassin versant du Rupt de Mad (qui traitait d'eau et d'agriculture, de fertilisation et gestion pesticides).

Au fil du temps, s'est posée la question d'un SAGE. L'arrêté de périmètre date de 2014 et la 1ère CLE (Commission locale de l'eau) de 2017. Le démarrage du SAGE s'est fait en 2018. La CLE est représentative des usages et activités du territoire.
Le territoire a répondu à un Atelier des Territoires en 2018 à la suite des problèmes de nitrates dans les eaux brutes à Arnaville, qui a abouti à la démarche « Mad'in l'eau Reine » : c'est la déclinaison opérationnelle des objectifs du SAGE, qui se monte progressivement.

L'état des lieux diagnostic du SAGE a été validé en 2023. Une étude quantité volumes prélevables a suivi. Elle vient de se terminer sur la partie gestion structurelle de l'eau. C'est encore en cours sur la gestion conjoncturelle avec l'augmentation du débit réservé à Arnaville (aujourd'hui le débit réservé correspond au 1/40ème du module) car la réglementation exige que le débit restitué soit égal en moyenne au 1/10ème du module que l'on veut passer (donc lâcher plus d'eau). Cette augmentation du débit réservé est un problème lors d'étés secs. Le relèvement au 1/10ème du module sur le lac Madine aurait un impact car cela creuse encore davantage le marnage du lac (abaissement des niveaux d'eau du lac).

L'approbation du SAGE est prévue en 2028. Le travail en cours porte sur la stratégie, avec 3 scénarios pour le SAGE, plus ou moins pro-actifs sur les filières soutenant et valorisant les paysages de l'eau. Dans certains scénarios on choisit de travailler activement sur l'accompagnement des filières agricoles et non agricoles (levier d'amélioration de la qualité de l'eau). Les élus vont se prononcer sur ces scénarios fin février.

▪ Le CTEC (contrat territorial eau et climat)
Premier Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) sur la période 2021-2024 : Ce contrat prévoyait un comité de suivi annuel et la rédaction d'un rapport annuel. Le projet phare de ce contrat était la mise en place des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), financés en partie par le syndicat des eaux de Metz. Grâce aux PSE, le Syndicat des Eaux de la Région de Metz (SERM) a pu financer des actions en dehors de son territoire, ce qui représente un engagement politique fort.

Un bilan évaluatif de cette première période a été réalisé, et les travaux se sont poursuivis avec les structures concernées pour préparer une deuxième phase du contrat, couvrant la période 2024-2028. Cependant, ce contrat n'a pas pu être signé en 2025, et les élections de 2026 ont entraîné un retard. La signature est désormais prévue pour 2026, pour une durée de quatre ans. Les grands axes du contrat restent inchangés, avec la poursuite d'actions existantes et l'introduction de nouvelles initiatives. Certains acteurs locaux estiment que, dans le cadre de « Mad'in L'eau Reine », les efforts se sont principalement concentrés sur l'amélioration de la qualité de l'eau. En revanche, d'autres enjeux, tels que l'attractivité économique du territoire liée à l'eau, la biodiversité, le cadre de vie et les paysages, n'ont pas été suffisamment pris en compte.

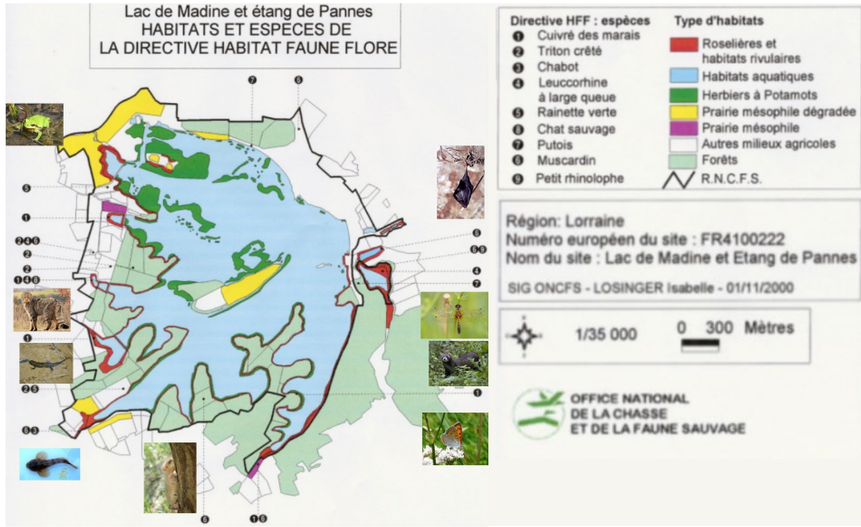
▪ Le Conservatoire du Littoral (CdL)
L'objectif du CdL est de garder un bassin versant le moins arrosé de phytosanitaires : Le CdL est en capacité d'acquérir des parcelles et de les convertir vers de l'agriculture biologique. Le CdL est propriétaire de 160 ha environ autour de Madine.

Une Convention quadripartite avec SAFER, Région et Agence de l'Eau a été signée en 2025 pour 10 ans : l'objectif est de travailler et d'anticiper sur le stockage de foncier au-delà des communes littorales pour proposer des parcelles à l'échange sur des parcelles à enjeux qualité de l'eau. Une hiérarchisation des zones proposées à l'échange est en cours afin d'identifier les parcelles à proposer à l'échange en priorité : toutes les parcelles en bord d'eau (cours d'eau, ru, fossés), les parcelles encore en prairies, puis moins prioritairement les cultures non drainées et en dernier les cultures drainées.
Le CdL conventionne avec les agriculteurs à travers des conventions d'occupation temporaires comportant un cahier des charges sur les pratiques : bande refuge de 10% sur les parcelles, régulation des chargements sur le pâturage, haies, 0 intrants. Ça leur apporte quand même des garanties parce que l'usage agricole est conservé. Le CdL a également une capacité d'investissement (clôtures, haies etc.). Dans les conventions avec les agriculteurs il y a une rétribution en contre partie de leurs actions pour la biodiversité

▪ Les MAEC (mesure agroenvironnementales et climatiques)
Des MAEC sont proposées mais que sur le périmètre Natura 2000 qui est assez restreint autour du lac. A la dernière campagne un périmètre élargi a été proposé et aujourd'hui on compte plus de 100 ha de prairies contractualisées (fauche tardive, peu voire pas d'intrants) Un PAE (programme agro-environnemental) est porté par le PNR de Lorraine sur les sites N2000 avec des MAEC systèmes, limitation du chargement en bétail, etc.

▪ Le Plan Herbe
Le « Plan Herbe » porté par l'agence de l'eau et le Département de la Meuse, existe depuis cinq ans. Son objectif est d'accompagner les agriculteurs dans la gestion de leurs prairies sans intrants. Ce dispositif, basé sur le volontariat, a plutôt bien fonctionné en tant que cadre collectif de travail. Il permet notamment de créer des liens entre agriculteurs et de faciliter les échanges avec des techniciens.
La Chambre d'agriculture a mené une étude pour évaluer les gains possibles liés à une gestion des prairies sans intrants. Les résultats montrent une baisse de revenu, mais aussi une réduction des charges. Lors de l'arpentage, un agriculteur a témoigné que cette méthode était plus intéressante à tous points de vue et qu'il ne reviendrait pas en arrière, même en cas d'arrêt des aides.

▪ Le PNR de Lorraine
Marque Valeur Parc : Un cahier des charges a été élaboré pour la viande bovine. Le PNR travaille avec des boucheries locales ainsi qu'à l'alimentation des scolaires.
La Région travaille en partenariat avec les parcs sur des sujets comme la rénovation du bâti vacant, l'agroforesterie, la plantation de haies (avec un objectif de 4 000 km de haies plantées en Grand Est), la valorisation des produits et leur commercialisation.
Il existe 63 maisons de la nature en Grand Est pour l'éducation à l'environnement, mais il manque des structures d'hébergement pour permettre aux enfants de rester plusieurs jours. Madine serait un site idéal pour combler ce besoin. Une antenne du Parc de Lorraine en zone ouest, à Madine, serait également intéressante.

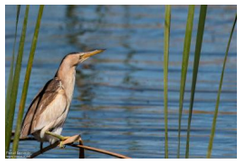








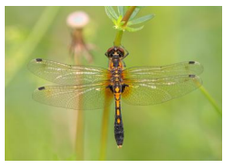
Oie cendrée



Blongios nain



Balbuzard pêcheur



Leuccorhine à large queue



Muscardin



Triton crêté

04.

Un patrimoine naturel sensible à comprendre et valoriser

Le territoire de Madine est riche de sa biodiversité avec des roselières, des zones humides, qui bordent le lac et des oiseaux d'eau dont certains très rares. Les enjeux se situent également autour du lac, avec :

▪ Les 5 étangs périphériques, qui sont d'anciens étangs médiévaux gérés en pisciculture extensive, présentent plusieurs enjeux. Sur ces étangs, il s'agit de la conservation des roselières, du maintien des usages et des pratiques, ainsi que d'un enjeu important lié à l'ornithologie, notamment avec les zones de quiétude. Un autre enjeu concerne les prairies humides qui jouxtent ces étangs. Il reste à identifier ceux qui sont spécifiques à chaque étang afin de déterminer à la fois les souhaits et la faisabilité de leur ouverture au public. Donner accès à ces espaces de biodiversité soulève de nombreuses questions : à quelle partie ? Pourquoi ? Pour combien de personnes ? Quand ? Avec quels aménagements ? Il est souhaitable de préserver au maximum la quiétude et le caractère des lieux en limitant les aménagements au strict minimum.

▪ Un certain nombre de prairies sont présentes (la plaine de Woëvre est historiquement une terre d'élevage.), avec des haies et des mares, ce qui donne un paysage encore préservé, même s'il existe une légère dynamique de retournement des prairies. Cela est assez préoccupant, notamment pour le PNRL (et son label), qui a perdu 50 % de ses prairies en 50 ans !

▪ Autour du lac, on trouve également des forêts humides.
La diversité des espèces et des paysages est remarquable. Il est important de faire comprendre aux visiteurs comment cet écosystème fonctionne, afin qu'ils ne viennent pas seulement consommer, mais aussi apprendre et s'immerger. L'activité de pêche représente aussi un atout majeur : avec plus de 3 800 adhérents à Madine (la plus grande APPMA de Meuse), la demande est forte, y compris de la part de Parisiens souhaitant venir pour une journée. La complémentarité des territoires fait la force de ce lieu : des villages-rues typiquement meusiens, des spécificités propres à chaque zone autour du lac, et une multitude d'activités sportives possibles (voile, nautisme, plongée, etc.). Autant d'atouts qui permettraient de proposer des expériences immersives et sensorielles, que ce soit avec les oiseaux diurnes et nocturnes (grues, chauves-souris), sur l'eau ou sous l'eau.

Faiblesses et manques du territoire

Actuellement, il reste à consolider un récit fédérateur et à le mettre en cohérence globale avec le projet de territoire. En Brenne, par exemple, ils ont réussi à valoriser leur territoire sans s'appuyer sur une espèce phare (comme le phoque en baie de Somme), mais plutôt en mettant en avant un ensemble de milieux et d'espèces. Leur approche repose

sur des petites aires de stationnement, très peu aménagées et à faible impact visuel ou environnemental, d'où partent des itinéraires vélo, des micro-randonnées et des panneaux d'interprétation adaptés aux spécificités de chaque espace et à leurs enjeux. Tout est axé sur l'expérience en pleine nature. Il y a aussi une offre d'expériences de vente locale en Brenne.

À Madine, en revanche, il manque des infrastructures comme des observatoires, des plateformes d'observation ou des actions de sensibilisation à l'environnement. Il n'y a pas non plus de points d'accroche pour les guides touristiques. Il manque également des activités pour occuper les familles des pêcheurs : pendant que ces derniers pêchent, leurs proches (femmes, enfants) s'éloignent souvent de Madine pour se rendre à Metz, par exemple à la patinoire. Les mirabelliers, et plus largement la côte de Meuse, ne sont pas suffisamment valorisés. Enfin, il y a une méconnaissance du lac et un manque de communication autour de ses atouts. Madine dispose de ressources humaines dédiées à l'accueil et à l'accompagnement des touristes, mais qui mériterait d'être consolidé sur l'ensemble des points d'accueil du territoire.

Les menaces sur le territoire

Les cyanobactéries représentent une menace sérieuse pour la qualité du lac, d'autant plus avec les effets du changement climatique. Sans une eau de qualité, tout peut s'arrêter : tourisme, pêche, et même l'alimentation en eau potable (AEP). La sécheresse est un autre risque majeur : après celle survenue il y a trois ans, des arbres commencent à tomber, et si le site est ouvert au public, la commune pourrait être tenue responsable en cas d'accident. Ouvrir le site au public nécessite des moyens pour le contrôler et l'encadrer. Il est essentiel de préserver certains aspects, notamment la naturalité du site, qui doit être respectée dans les aménagements futurs.
La faune locale pose également des défis :

- Les sangliers deviennent problématiques, surtout pour un site touristique.
- Les cormorans impactent la pêche.
- Les ragondins font reculer les roselières, ce qui a conduit à des conventions de chasse avec des sociétés spécialisées.



Les faucardeuses de Madine © L'Est Républicain

La pêche, quant à elle, est bien gérée par l'APPMA (la plus importante du département). Les principaux freins à son développement sont le manque de zones de pêche accessibles depuis le bord et l'absence d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite.
Le tour du lac est un atout majeur : le sentier est fréquenté toute l'année, même en hiver. Cependant, l'accueil du public reste limité : les restaurants des villages n'ouvrent parfois qu'à partir du jeudi, et bien que des initiatives locales (bistrots, cafés, etc.) voient le jour, il manque une stratégie globale pour structurer et valoriser l'offre touristique pour accueillir les touristes de passage notamment les cyclistes.

Les leviers d'action/valorisation sur le territoire

Le territoire regorge d'atouts pour proposer des expériences immersives et sensorielles, que ce soit avec les oiseaux diurnes et nocturnes (grues, chauves-souris), sur l'eau ou sous l'eau. Il serait judicieux d'identifier des lieux propices à l'installation de points d'observation qui favorisent la quiétude et le respect de l'environnement. Le bien-être et l'authenticité sont des valeurs porteuses pour forger une identité forte. Le lac pourrait être présenté comme un lieu confidentiel, qui se révèle progressivement aux visiteurs. L'enjeu est de vendre des expériences uniques, mêlant nature et sport : organiser des rallyes vélo autour du lac, proposer des bivouacs sur des sites exceptionnels, réservés à un petit nombre de personnes et encadrés pour préserver leur caractère privilégié. Un exemple concret d'animation naturelle est le comptage du Butor étoilé, organisé deux fois par an avec des volontaires. Ceux-ci restent sur place le soir pour recenser les mâles chanteurs, notamment sur les sites du lac de Madine, du Grand Montfaucon et éventuellement de Perche.

Depuis trois ans, une balade à énigmes est coorganisée avec le Parc Naturel Régional dans le cadre de l'événement Mad'in l'Eau Reine. Une centaine de participants y prennent part chaque année. Cette balade, qui inclut un passage sur l'étang de Pannes, aborde des thèmes comme la qualité de l'eau, les prairies et la gestion de l'eau. Elle permet de sensibiliser le grand public et de mettre en lumière les enjeux liés au lac et aux étangs.
Enfin, lors des périodes de pêche, le pisciculteur alerte parfois les habitants pour qu'ils puissent assister à cette activité, créant ainsi un lien entre les professionnels et la population locale.



© Quentin Spriet

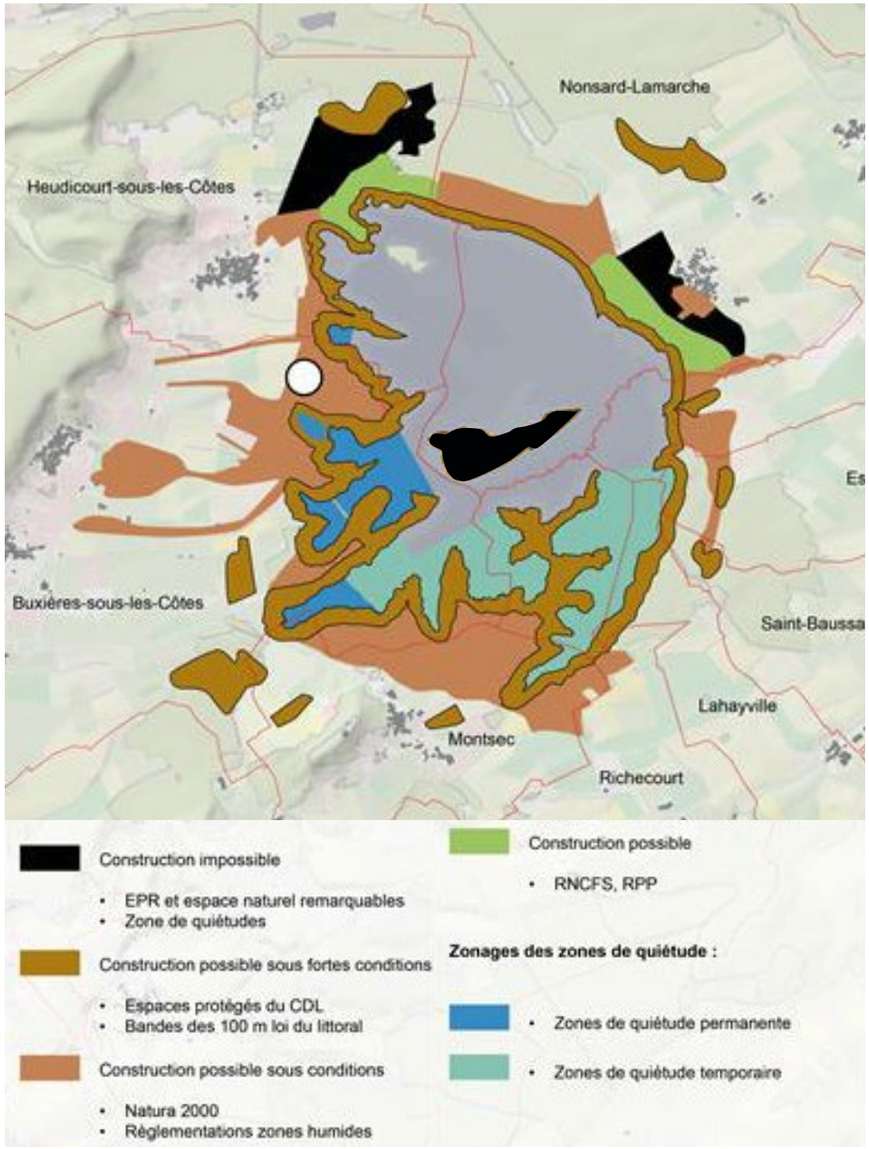


Schéma d'interprétation des zones réglementaires environnementales à proximité du lac de Madine ©Acer Campestre + ADR

Un cadre réglementaire qui traduit la sensibilité du site

Le site est un lac de barrage de 1100 ha inséré dans un réseau d'étangs et de zones humides remarquables véritables supports de biodiversité et d'attrait de paysage. On compte plus de 200 espèces végétales identifiées, 25 rares à très rares présentent un intérêt biologique pour la Lorraine et 11 avec un intérêt national. Plus de 250 espèces d'oiseaux ont été observés. A l'échelle nationale, c'est l'un des secteurs les plus favorables à l'hivernage d'oiseaux septentrionaux.

Au cœur de la plaine humide argilo-calcaire de la Woëvre : les prairies humides et l'ensemble des mares représentent un véritable réseau de milieux humides et jouent un rôle essentiel pour le maintien des continuités écologiques, la qualité de l'eau et abritent une flore et une faune diversifiées.

Ces différents enjeux forts, se sont traduits par des réglementations permettant de préserver et protéger ce site exceptionnel. La carte ci-contre en propose une synthèse schématique. ATTENTION : ce document n'a aucune valeur réglementaire et constitue un support à vocation pédagogique mobilisé dans le cadre de l'Atelier des territoires.

La loi littoral

Promulguée en janvier 1986, la loi littoral vise à encadrer l'aménagement de la côte pour la protéger des excès de la spéculation immobilière et à permettre le libre accès du public aux sentiers littoraux. Les principes directeurs de la loi littoral ont été conçus en termes généraux, comme une loi-cadre. Le législateur a voulu laisser aux décideurs locaux la possibilité d'adapter la loi au territoire : cela suppose une traduction, localement et en amont des projets, dans les documents de planification urbaine et rurale. La loi ELAN de 2018 a renforcé le rôle de déclinaison de la loi Littoral dans les documents d'urbanisme, en confiant au SCoT le soin de préciser les modalités d'application des dispositions de la loi Littoral.

Le principe de la loi littoral est une graduation des règles d'urbanisme selon la proximité du rivage :

- Sur toute la commune : l'extension de l'urbanisation peut uniquement se faire en continuité de l'urbanisation existante (zones densément urbanisées).
- Dans les Espaces Proches du Rivage (EPR) : extension de l'urbanisation limitée et prévue dans les documents d'urbanisme (Ap et Nm à Heudicourt, N5 à Nonsard).
- Dans la bande des 100 m : interdit de construire (y compris extension et changement de destination) sauf pour les activités qui exigent la proximité immédiate de l'eau. Des coupures d'urbanisation doivent être ménagées entre les espaces urbanisés.
- Dans les espaces remarquables : à identifier et préserver, seuls des aménagements très légers pouvant y être implantés (Nm à Heudicourt).



Cartes des étangs du territoire du lac de Madine ©Acer Campestre + ADR



Zone humides à Madine ©SMA

Les sites du Conservatoire du Littoral

Crée en 1975 le Conservatoire du littoral est un établissement public sans équivalent en Europe dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites respectueux des équilibres naturels et accueillants des activités et le public. Les espaces qui nécessitent une intervention sont définis par le conseil d'administration. En 2015, le Conservatoire a déterminé, en relation avec les collectivités et les services de l'Etat, les zones prioritaires d'intervention qui, au regard des enjeux et des pressions, méritent d'être sauvegardées.

Enjeux à Madine : préserver les zones humides périphériques qui accueillent habitats et espèces patrimoniales et concourent à la bonne qualité de l'eau et sauvegarder le patrimoine rural de gestion des étangs. Au sein des espaces propriétés du CDL, la réglementation est définie avec les élus locaux. La vocation de ces espaces est la protection de la biodiversité.

La Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage

La RNCFS de Madine a été instaurée en 1998. Elle est gérée par l'OFB. L'objectif est de protéger les populations d'oiseaux migrateurs, les milieux naturels et contribuer au développement durable de la chasse, territoires d'étude et d'expérimentation.

Enjeux à Madine : espace relais de première importance pour l'avifaune aquatique du fait de sa position sur un axe de migration majeur entre l'Europe du nord et la Camargue. La RNCFS prévoit une réglementation des activités, notamment la chasse, dont certaines sont interdites, d'autres encadrées. La chasse est interdite sauf plan de chasse au grand gibier et tir de sanglier. Le camping sauvage, les feux au sol, la divagation des chiens et la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels sont interdits. Des zones de quiétude ont été instaurées : pénétration interdite de façon permanente ou temporaire (du 15/10 au 30/04) selon les zones.

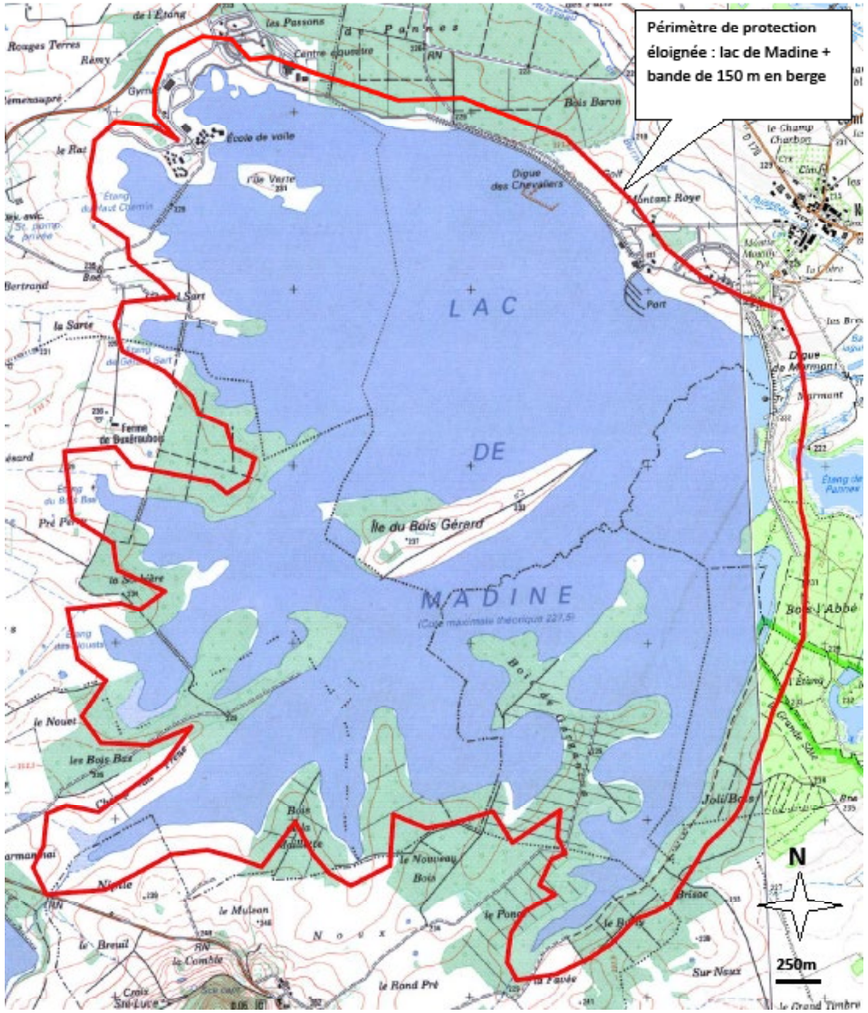
Natura 2000

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger des habitats et des espèces représentatifs de la biodiversité européenne. C'est une démarche concertée pour que les partenaires s'approprient les enjeux du dispositif dans l'optique de maintenir des activités humaines en accord avec la protection des espèces et habitats d'intérêt européen.

Enjeux à Madine : 60 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux, vaste surface et mosaïque d'habitats ont justifié la désignation en ZPS (zone de protection spéciale) en 2003. La configuration en pente douce du lac est favorable à la végétation aquatique et à l'avifaune : 8 habitats d'intérêt communautaire et 5 espèces animales d'intérêt communautaire (hors oiseaux) dont la conservation a justifié la désignation en ZSC (zone spéciale de conservation) en 2008.

La gestion des sites est contractuelle et volontaire : signature de contrats et de chartes Natura 2000. En parallèle, le dispositif réglementaire d'évaluation des incidences Natura 2000 (prévu par la directive Habitats faune flore et le code de l'environnement) s'applique pour une liste de travaux et activités (1 liste nationale, 2 listes locales).

Périmètre de protection éloignée sur la Madine, sur un extrait IGN au 1/25.000ème



Les zones humides

Depuis 1992, les zones humides sont protégées par le Code de l'environnement, qui instaure et définit l'objectif d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il affirme le principe selon lequel la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général : les ZH rendent de nombreux services écosystémiques à moindre coût. Il coûte 5 fois moins cher de préserver et restaurer les zones humides que de compenser leurs services par des solutions telles que des barrages écrêteurs de crues ou des stations d'épuration (CGDD)

Les réalisations d'installations, ouvrages, travaux ou activités (IOTA), qui peuvent avoir un effet sur la ressource en eau ou les écosystèmes aquatiques sont soumises à autorisation ou déclaration administrative préalable, depuis mars 1993 (Loi sur l'eau), permettant ainsi aux préfets de réguler les interventions en zone humide :

- Demande d'autorisation : la zone impactée est supérieure ou égale à 1 hectare.
- Demande de déclaration : la zone impactée est supérieure à 0,1 ha, mais inférieure à 1 hectare.















Échantillon des lavoirs sur le territoire et couverture du travail du CAUE sur la Maison Meusienne ©CAUE

05.

Un patrimoine bâti sous-estimé et onéreux à valoriser

Le patrimoine vernaculaire du territoire de Madine, incarné par la maison meusienne, est un élément récurrent des paysages du territoire. Ces habitations emblématiques souffrent à la fois d'un manque de reconnaissance et de difficultés à être réhabilitées, en raison de leur dimensionnement imposant. Les villages riverains du lac sont en grande partie constitués de ce type d'habitat, qui, avec les usoirs, leur confère un caractère unique.

Ces maisons représentent un levier d'action important pour initier des projets en lien avec Madine . Elles constituent un patrimoine immobilier significatif, pouvant être mobilisé pour pérenniser des usages existants ou en accueillir de nouveaux. L'enjeu de l'hébergement touristique sur le territoire a été soulevé par de nombreux acteurs lors de cet atelier. Des initiatives locales, portées à la fois par des municipalités et des particuliers, émergent autour du lac : de nombreuses maisons meusiennes ont ainsi été transformées en maisons d'hôtes ou en gîtes. Ce type d'intervention permet à la fois de requalifier le bâti local vacant et d'ancrer l'activité touristique au cœur des villages.

La difficulté d'intervenir sur ce type de bâti est liée à plusieurs facteurs : leur dimensionnement ne correspond plus aux usages actuels, et certaines de ces maisons sont occupées par des personnes seules, incapables d'entretenir de telles surfaces. Le coût de réhabilitation constitue un obstacle majeur, car le retour sur investissement pour un investisseur privé peut s'avérer très faible au regard des sommes engagées.

À l'inverse, les lavoirs, contrairement à la maison meusienne, ont été clairement identifiés sur le territoire comme un élément emblématique et une figure à la fois récurrente et singulière pour chacun des villages riverains. Cette présence des lavoirs s'étend sur toute la plaine de la Woëvre. Plusieurs projets ont été menés pour transformer ces lieux en sites d'apprentissage ou en espaces de repos sur les étapes des différents cheminements qui traversent le territoire. Cette démarche gagnerait à être amplifiée et mise en réseau, afin d'élaborer une stratégie globale sur les itinéraires du territoire de Madine, dont les lavoirs pourraient former le maillage, avec de nouvelles étapes ludiques sur les parcours.

Si le bâti en lui-même est soumis aux contraintes précitées, l'espace public représente un levier d'intervention que certaines communes ont déjà mis en œuvre pour reconsidérer la place de la maison meusienne. Les travaux réalisés sur de nombreux usoirs du territoire ont permis de mettre en valeur le patrimoine vernaculaire et de mener des interventions sur les seuils et les pieds de façades. Ces actions ont contribué à l'embellissement des villages et peuvent aussi améliorer l'image de la maison meusienne, afin qu'elle trouve pleinement sa place sur le territoire du lac de Madine.


Université de Lorraine ©UOH Lorraine








Quels hébergements pour quels publics sur le territoire de Madine ?

06.

Une destination touristique à consolider et diversifier

Le territoire de Madine repose sur un capital naturel d'une grande qualité à l'échelle régionale. Le lac, l'ampleur des paysages ouverts, la diversité des milieux humides et forestiers ainsi que la qualité des ambiances constituent un socle identitaire fort.

Cette singularité est régulièrement qualifiée de « nature d'exception » et constitue le principal levier d'attractivité du site. Elle fonde une image associée à la détente, au plein air et à la proximité avec les grands bassins urbains du Grand Est, dont provient une part significative des visiteurs. La fréquentation observée ces dernières années confirme cette attractivité. Le site accueille plus de 600 000 visiteurs annuels, dont une majorité concentrée entre mai et août. Près de 100 000 nuitées sont enregistrées chaque année, avec une durée moyenne de séjour inférieure à deux nuits. Ces éléments traduisent un fonctionnement encore très largement dominé par l'excursionnisme et le court séjour.

La dépendance à la saison estivale et aux conditions météorologiques demeure un trait structurant du modèle. Elle impacte l'ensemble des segments de recettes – restauration, loisirs, hébergement – et limite la capacité du site à générer une activité plus régulière sur l'année. L'organisation économique repose sur plusieurs pôles complémentaires : hébergements, port de plaisance, golf, centre nautique, activités terrestres, accueil de groupes, commerces et occupations commerciales. Cette pluralité traduit une capacité à mobiliser des publics variés et à générer des recettes diversifiées. Elle révèle toutefois une structuration progressive par addition d'activités, davantage qu'une construction cohérente autour d'un produit de destination intégré.

Certaines activités conservent un positionnement technique ou spécialisé, peu accessible aux non-initiés, tandis que d'autres s'inscrivent davantage dans une logique de loisirs grand public. L'hébergement constitue l'un des maillons centraux du dispositif, mais aussi l'un des plus fragiles. Le parc existant, composé des gîtes, d'hébergement collectif et du camping, présente une hétérogénéité marquée et des signes de vieillissement. Les analyses convergent pour qualifier ce segment de maillon faible du modèle actuel.

La modernisation lourde et la montée en qualité sont identifiées comme des conditions préalables à toute évolution vers une économie de séjour plus affirmée. En l'état, la durée moyenne de séjour reste limitée et ne permet pas de structurer une véritable station résidentielle.

Les espaces publics et les fronts de lac constituent un autre enjeu structurant. Malgré des interventions ponctuelles, le site conserve une organisation marquée par des séquences routières, une hiérarchisation imparfaite des espaces et une lisibilité inégale entre les pôles de Nonsard et Heudicourt.

La cohérence paysagère et la mise en valeur du cadre naturel ne sont pas toujours pleinement traduites dans les aménagements existants. Or, l'image de « nature d'exception » suppose une qualité d'aménagement à la hauteur de la promesse. L'offre d'activités a historiquement été pensée autour des pratiques nautiques et sportives. Si cette orientation constitue un atout, elle a longtemps été structurée pour des pratiquants avertis, avec une prédominance d'activités outdoor.

Les réflexions récentes mettent en avant la nécessité d'une évolution vers des formats plus ludiques, familiaux et accessibles, ainsi que vers des équipements moins dépendants de la météo. L'objectif est de dépasser une logique de base de loisirs estivale pour tendre vers une station nature capable de fonctionner sur un cycle élargi.

La dimension environnementale encadre fortement les perspectives d'évolution. La qualité de l'eau, la préservation des milieux naturels, la gestion des circulations douces et la renaturation de certains espaces constituent des priorités récurrentes.

La triple vocation du site – ressource en eau potable, réservoir de biodiversité et base de loisirs – impose un équilibre délicat entre valorisation et préservation.

Enfin, le positionnement territorial s'inscrit dans une stratégie départementale fondée sur le tourisme de nature et de mémoire, avec des clientèles majoritairement urbaines de proximité, notamment sensibles aux environnements naturels.

Madine occupe une place singulière dans cet écosystème : à la fois site populaire et équipement d'intérêt régional, il présente un décalage persistant entre l'image affichée de destination nature qualitative et une réalité d'aménagement encore partiellement marquée par l'usage de masse.

Madine présente ainsi les caractéristiques d'un site attractif et fréquenté, mais dont le modèle demeure fortement saisonnier et segmenté.

L'image de destination « nature » est affirmée, mais sa traduction en offre intégrée de séjours, cohérente et 4 saisons, reste incomplète.

La transition d'une base de loisirs estivale vers une station nature structurée, modernisée et capable d'accueillir mieux et plus longtemps constitue l'enjeu central des évolutions à venir.



Quels place pour Madine à l'échelle de la Lorraine ? ©GRANDEST





Activités nautiques et sportives à Madine ©SMA

07.

Une destination «sports de nature»

Nautisme

La voile est l'activité historique de Madine mais nécessite aujourd'hui d'être redéfinie et fait face à différentes difficultés : recrutement de personnes qualifiées, navigabilité du lac lié à la présence d'algues, et autres. D'autres activités nautiques gagnent à être développées et un dialogue avec les différentes fédérations sportives pour mesurer l'adéquation du site de Madine (configuration du Lac et infrastructures existantes). La SPL dispose d'une étude dédiée à l'analyse de l'activité de la base nautique.

Plongée

Le site de Madine est investi par un club de plongée qui met en avant la qualité du site comme espace d'initiation où il est pertinent de proposer des baptêmes de plongée, à la belle saison. Des points d'amélioration ont été pointés pour faciliter le déploiement de cette activité qui a pour intérêt de s'adresser à des publics non-initiés. Des partenariats existent avec des publics scolaires et gagneraient à être développés.

Cyclisme

Le cyclisme se pense nécessairement à une échelle élargie, dans une logique de distance importante de boucles mais aussi d'itinérance qui invite à resituer le site de Madine dans son contexte territorial. Différentes boucles peuvent intégrer Madine comme une étape centrale, et en faire le lieu d'une pause méridienne. Cela invite à en faire une véritable station d'accueil mais aussi d'y maintenir une activité de restauration la plus régulière possible, notamment hors saison.

Plus globalement, il existe un enjeu fort sur le territoire à concevoir des aménagements cyclables qui répondent aux besoins des habitants du territoire comme à des logiques de valorisation touristiques tournées vers des visiteurs plus lointains. La diversité des publics à qui Madine peut s'adresser en tant que destination de sports de nature inclue les scolaire. Le fait de pouvoir relier des établissements scolaires au lac constitue une hypothèse qui ouvre des perspectives multiples.

Le développement de la pratique du VTT invite à aménager des itinéraires dédiés (type single track ou autre) afin de la canaliser et de prévenir de potentiels conflits d'usages. À ce titre, le site de Madine gagne à faire l'objet d'une réflexion approfondie en dialogue avec le département dans le cadre de l'élaboration du PDESI (voir chapitre dédié).

Enfin, la question de l'aménagement de petits équipements et aménagements tels qu'un pumptrack invite à une forme de mutualisation afin de bénéficier à la fois aux communes proches de la base de loisirs comme aux publics accueillis sur place.





Golf et centre équestre ©SMA

Golf

Le golf à Madine n'échappe pas une forme de sentimentalisme qui peut nuire à une analyse critique des activités présentes sur site. Cet attachement historique se traduit par des formules telles que « c'est le patrimoine de Madine ». La SPL dispose néanmoins d'une analyse chiffrée de cette activité.
Le golf comprend un parcours 9 trous et un parcours école. Il s'agit donc d'un «petit» golf inscrit dans une logique de proximité. Cette activité est déficitaire sur le plan économique et se trouve confrontée à des problématiques techniques nécessitant, pour se maintenir, de forts investissements. Pour autant, c'est bien une stratégie de mise à niveau qui est déjà à l'oeuvre (rénovation du bâtiment) comme à l'étude (problématique des sols détrempés et investissement dans du matériel d'entretien). Afin de renforcer l'attractivité du golf et d'augmenter le nombre d'adhérents, il est souhaité par la SPL de viser un label écologique et disposer d'un hôtel 4 étoiles à proximité.

Équitation

Cette activité, très déficitaire en ce qui concerne le centre équestre présent sur la base de loisirs, souffrait d'un manque de dynamique et a été externalisé. Les gestionnaires actuels essaient de développer des événements. Les retours restent à ce jour, contrastés sur ce qui est proposé et fait. Un autre centre équestre existe à proximité du Lac, sur la commune de Bruxières-sous-les-Cotes. À échelle départementale, l'association meusienne de tourisme équestre connaît un certain regain d'activité. Elle propose un « tour de Meuse en 15 jours » qui devrait passer par Madine.

Sports en salle

Le territoire de Madine n'est pas uniquement une destination de sports de plein air, mais compte aussi une salle omnisports qui accueille du handball, du foot, du volley, du badminton, du volley, mais aussi des activités et événements ponctuels autres que sportifs. Le sujet d'une diversification des activités pour permettre le développement d'un tourisme 4 saisons a conduit à imaginer de nombreux programmes d'équipements pour accueillir d'autres activités indoor : du paddle à la piscine couverte en passant par des blocs pour l'escalade. Un des arguments pour la piscine s'appuie sur la question de l'apprentissage de la nage pour les scolaires.

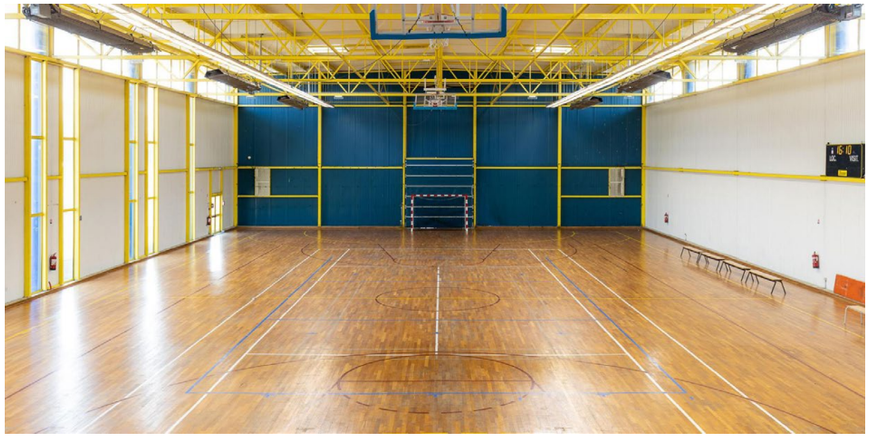
Football

Un grand terrain de football en revêtement synthétique a été récemment aménagé derrière la salle omnisport. Cette dernière fait actuellement l'objet d'une étude pour agrandir ses vestiaires afin de permettre une nouvelle homologation du terrain de foot . Il a été évoqué la question d'aménager aussi une tribune pour ce terrain.

Handisport

Le fait que le site de la base de loisirs soit relativement plat facilite globalement son accessibilité et la diversité des activités présentes sur site permet d'envisager que Madine puisse contribuer à l'accessibilité du sport aux publics handicapés. Une réflexion globale sur ce sujet invite à se tourner vers un label de type tourisme & handicap. Cependant, il s'agit d'étudier l'offre existante sur un territoire élargi pour confirmer cette piste.





Education sportive et formations

La question de la présence des publics scolaires à Madine revient systématiquement lorsque l'on évoque le passé comme l'avenir de la base de loisirs. Les activités sportives et pédagogiques occupent historiquement une place centrale au lac de Madine. Des générations de jeunes Lorrains y ont passé leurs classes vertes dans le bâtiment des Typhas, aujourd'hui disparu. Cet héritage reste un levier important à mobiliser pour imaginer l'avenir du site. Pour y parvenir, il est essentiel de fédérer les acteurs et responsables de l'Éducation nationale afin d'encourager les déplacements à Madine pour les classes vertes de l'ancienne région Lorraine, et au-delà.
L'enseignement du sport est une composante clé du projet territorial, qui mérite d'être explorée à la fois en largeur (diversité des activités) et en profondeur (jeunes scolaires, ligues sportives, formation des enseignants, etc.).

Les Olympiades des lycéens figurent parmi les grands événements accueillis à Madine. D'une durée de deux jours, organisées fin mai par l'UNSS en partenariat avec la Région Grand Est, elles réunissent environ 850 participants autour de dix disciplines : ergo-aviron, golf, pétanque, trail, dragon boat, etc. Les participants sont hébergés sous tente dans un espace clôturé et sécurisé, conformément aux exigences réglementaires.

Le département de la Meuse identifie un fort potentiel à Madine pour développer des stages de formation dédiés à l'encadrement sportif (moniteurs de voile, BAFFA, etc.). Ce point a également été évoqué avec la Région, qui souligne l'importance de collaborer avec les ligues sportives. L'objectif serait d'évaluer la possibilité de faire de Madine un lieu de formation pour les cadres fédéraux.

La question de l'éducation sportive, envisagée comme une composante d'un projet territorial élargi à Madine (et non limitée à la seule base nautique), mérite d'être réfléchie en lien avec l'éducation à l'environnement. À ce titre, les nombreuses initiatives associant sport et sensibilisation à l'environnement illustrent la pertinence de cette convergence. Par exemple, l'UNSS, organisatrice des Olympiades, exprime un besoin en intervenants capables de porter un volet éducation à l'environnement lors de ses événements.

SOMMAIRE

01. Présentation du PDESI de la Meuse

02. Un réseau de cheminements autour du Lac

- Le projet des belvédères et circuits associés
- L' atelier relatif aux cheminements autour du lac

RÉSUMÉ

La question des cheminements qui relient le tour du lac aux communes riveraines a été abordée lors de l'Atelier n°1. Les échanges ont souligné l'importance d'une réflexion collective autour d'un maillage des itinéraires pédestres comme cyclables tout en pointant différents enjeux relatifs aux aménagements de ces cheminements et leur potentiel statut d'espaces supports d'activités sportives :

- La présentation relative au plan départemental des espaces, sites et itinéraire a permis d'identifier les atouts du territoire de Madine comme une destination de sports de nature et de pointer une méthode de concertation pour concilier les multiples usages de certains cheminements (engins agricoles, chasse, sports...).

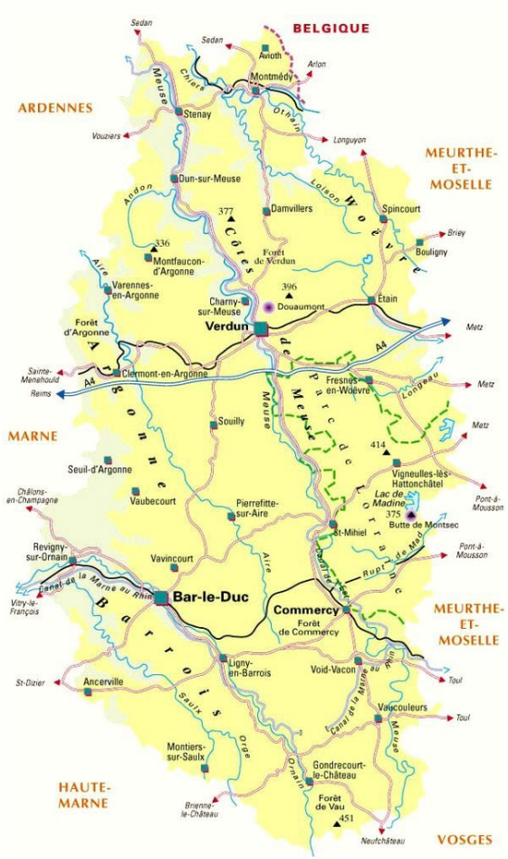
- La notion de « porte du lac » a émergé en s'intéressant aux différentes jonctions entre le tour du lac et les communes riveraines. Le projet d'aménagement au niveau de la rue du Lac à Heudicourt incarne cette idée. La localisation d'autres « portes du lac » nécessite un travail de dialogue avec chacune des communes riveraine.

- La notion «d'écluse» du tour du lac a émergé en considérant la nécessité de distinguer les espaces accessibles ou non aux véhicules à moteur. La charte du PNRL a identifié le site de Madine comme site où restreindre la présence de véhicules à moteur.

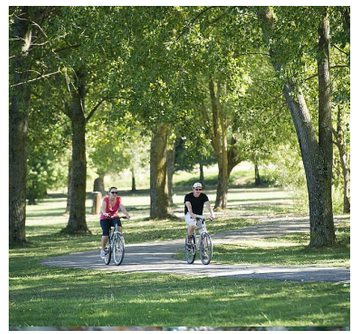
- L'enjeu d'un aménagement cohérent a été souligné en listant plusieurs composantes (signalétiques, matérialité, mobilier...).

- Plusieurs projets d'aménagements cyclables, de circuits d'interprétation et d'aménagements de points d'intérêts (dont des belvédères) sont à l'étude et nécessitent une mise en cohérence. Les échanges relatifs à la commune de Vigneulles-lès-Hattonchâtel ont pointé l'enjeu de concilier les aménagements pour le quotidien et pour les touristes.

- Le fait que le territoire de Madine soit à cheval sur deux départements est un point de vigilance pour avoir une approche harmonisée du « chapelet du lac » et ses différentes composantes.









Activités sport et nature dans la Meuse ©PDESI Meuse

01.

Présentation du PDESI de la Meuse

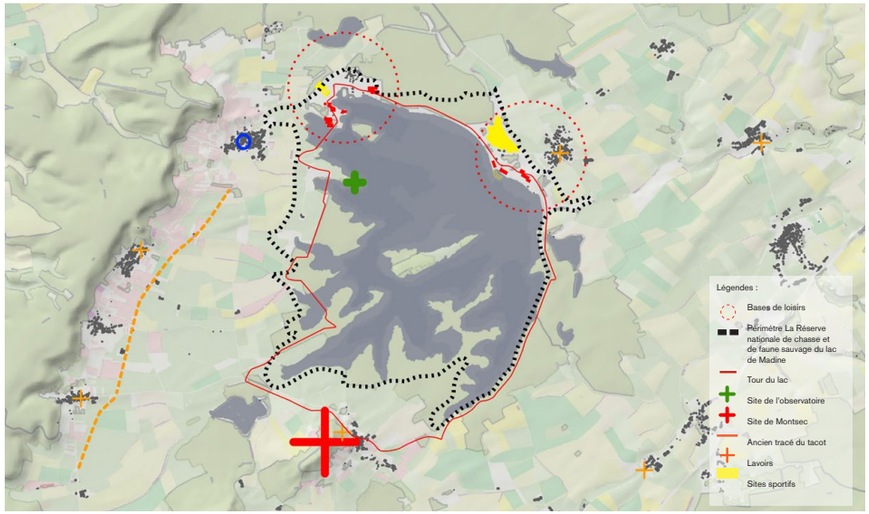
Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) favorise la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. À échelle de chaque département, il inventorie et instaure une protection juridique des cheminements afin de garantir leur continuité et leur bon état.

Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) concerne non uniquement les itinéraires de randonnées mais aussi des espaces et des sites dédiés à d'autres pratiques sportives (y compris équitation, parapente, mais aussi, potentiellement, pour les sports motorisés comme le quad).

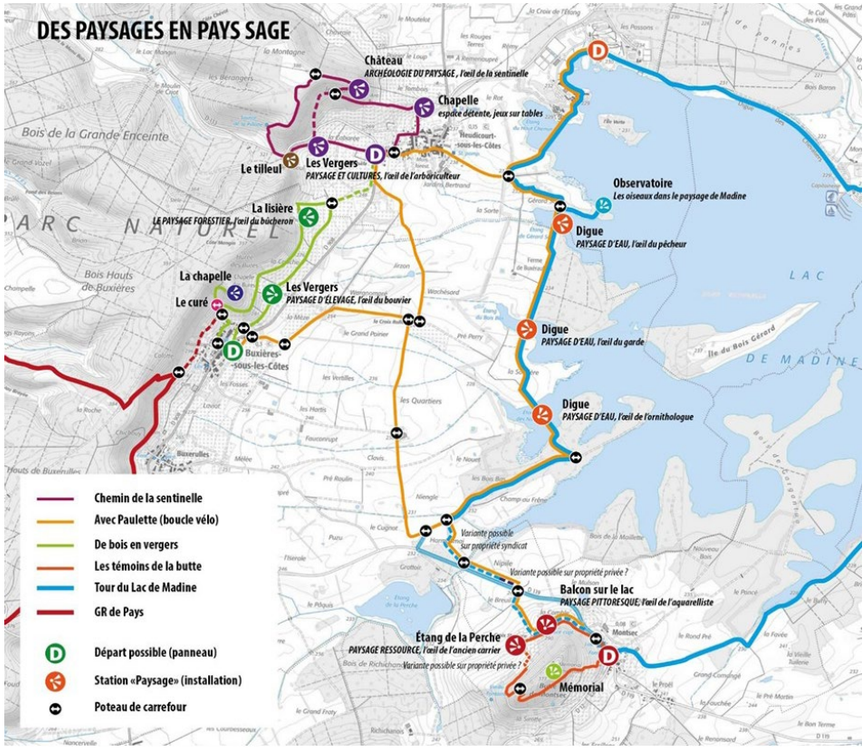
À ce titre, Madine gagnerait à constituer un « hotspot» du PDESI de la Meuse, c'est-à-dire concentrer une diversité d'espaces, sites et itinéraires dédiés à la pratique des sports de pleine nature. L'intérêt de ce dispositif pour le territoire réside en plusieurs points :
- le processus d'inscription des ESI (espaces, sites et itinéraires) qui réunit une commission multipartie à même d'embrasser les enjeux de cohabitations des usages autour d'un même espace (ex : chasse, VTT, randonnée et agriculture sur un chemin rural),
- donner de la visibilité au territoire auprès des sportifs, praticiens individuels mais surtout professionnels, académiques et associatifs,
- canaliser les pratiques sur des espaces ciblés et limiter (à minima discréditer) les pratiques sauvages,
- définir les aménagements nécessaires à la bonne accessibilité et sécurité des sites,
- identifier des emplacements à réserver dans les documents d'urbanisme (PDESI peut justifier de l'intérêt général en sécurisant des pratiques.),
- bénéficier d'un regard éclairé sur la politique locale liée aux activités sportives, dont les choix d'équipement et d'investissement,
- élargir cette réflexion au département de Meurthe-et-Moselle qui ne porte pas de PDESI.

Le site de Madine est déjà bien identifié par le département comme un site de première importance dans le cadre de sa stratégie « sport et nature », en raison à la fois de sa situation géographique et de son cadre exceptionnel. Au-delà des seules questions d'aménagement, le PDESI comprend un volet « animation» avec l'organisation d'événements (programme « Meuse, terre d'échappées par nature»). Sur ce plan, les potentialités de Madine sont formidables mais peu exploitées (voir p.67).

Un des enjeux du PDESI reste la responsabilité et la mise en oeuvre de l'entretien des espaces, sites et itinéraires. Le département assure uniquement celui des sites d'escalade. Le département peut faciliter et mettre en lien les acteurs pour faire émerger des solutions : chantier d'insertions, emplois aidés, partenariat avec des clubs locaux...



Carte du tour du lac et des sites patrimoniaux riverains © ADR



Carte des circuits et belvédères © PNRL

02.

Un réseau de cheminements autour du lac

Le projet des belvédères et circuits associés

Le projet des belvédères portés par le parc naturel régional vise à constituer un maillage de points d'observation qui jalonne les sites entre le lac de Madine et les Côtes de Meuse. Ces situations ont pour objectif de fournir un support pédagogique ludique sur la faune et la flore du territoire mais aussi instruire sur les paysages observés et notamment le lien important entre les manières d'habiter et de cultiver le territoire et la géologie de ce dernier. Les parcours s'inscrivent dans une démarche de valorisation du territoire de proximité du lac. Ils mettent en lumière les éléments patrimoniaux et paysagers, transformant les belvédères en étapes clés. Ces points d'arrêt permettent de développer des micro-aménagements cohérents, esquissant ainsi un projet de territoire structuré autour des cheminements et de la signalétique. Le tour du lac gagne en profondeur : il ne se limite plus à un unique parcours, mais devient un espace offrant plusieurs itinéraires. Pour les habitués de Madine, c'est l'occasion de redécouvrir le territoire sous un nouvel angle, à travers de nouvelles expériences. Pour les nouveaux visiteurs, Madine s'affirme comme une destination à part entière, où le tour du lac n'est plus seulement un sentier, mais une véritable ossature à partir de laquelle se greffent d'autres circuits et itinéraires. Ainsi, Madine se positionne comme une destination de randonnée nature.

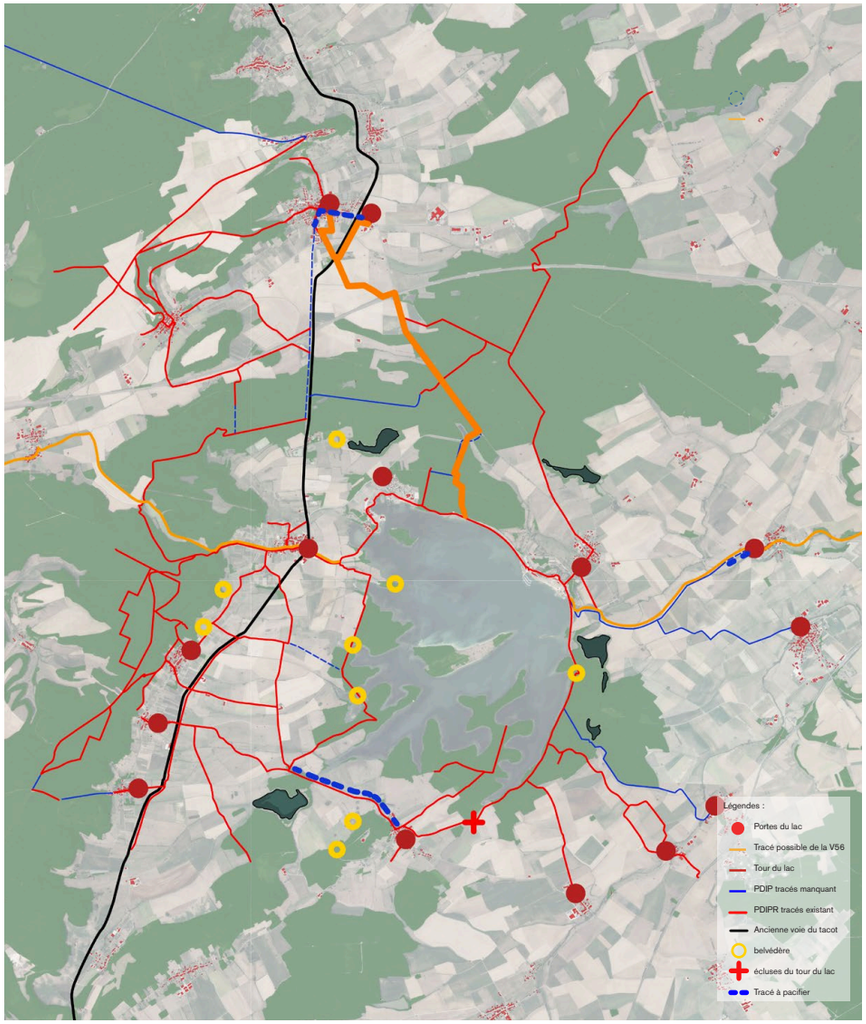
Atelier dédié aux cheminements autour du Lac

Plusieurs cheminements, inscrits ou non au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), maillent le territoire périphérique du lac de madine, sans pour autant constituer un réseau cohérent et lisible. Dans le prolongement du projet porté par le PNR (ci-dessus), un des ateliers menés en sous-groupe a consisté à se pencher sur ce maillage existant et à :

- identifier les itinéraires empruntés pour les balades quotidiennes des habitants,
- identifier des segments potentiellement manquants pour former un réseau cohérent,
- questionner l'articulation de ce maillage avec les projets à l'étude (plus ou moins avancés) dont le tracé de la V56 ou un aménagement cyclable pour relier Vigneulles-lès-Hattonchâtel à la base de loisirs,
- identifier les attaches avec le tour du lac,
- identifier les liaisons vers d'autres sites d'intérêt (réalisé par le PNR sur la rive Ouest)
- proposer l'aménagement de «portes du lac» qui seraient autant d'entrées vers le tour du lac, notamment depuis les communes riveraines,
- questionner l'aménagement «d'écluse» pour définir la séparation entre des chemins ruraux à usages multiples (dont agricole) et des cheminements qui pourraient être interdit d'accès aux véhicules à moteur,
- recoller les données et projets, sur les deux départements.



Hypothèses de tracés d'aménagements cyclables © Mairie de Vigneuilles-les-Hattonchâtel



Carte de synthèse de l'atelier dédié aux cheminements © ADR

Le manque d'élus locaux parmi les participants a limité l'exercice, mais la bonne connaissance par les membres de la SPL du projet en cours porté par le PNR pour le déploiement de petites randonnées et de belvédères a permis d'enrichir la réflexion.

La réflexion en cours relative au paysage, aux étangs et à la gestion de Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS, voir p.57) portée par le Conservatoire du Littoral a aussi enrichi la réflexion en :
- pointant l'intérêt à relier ou non les étangs dans ce réseau de cheminement
- soulignant l'enjeu de différencier des « circuits grands publics » et de maintenir des cheminements dans une certaine confidentialité

Meuse Attractivité a élargi la réflexion en restituant la liaison entre Madine et Verdun, en longeant les côtes de Meuse, dans une stratégie départementale. Cet axe, structurant pour les mobilités douces, prendra encore plus d'importance avec l'arrivée prochaine de la véloroute 56.

Les lavoirs sont ressortis comme un élément récurrent auquel il pourrait être donné un rôle dans la structuration du réseau des cheminements. Ils font déjà l'objet d'une attention particulière de la part de la plupart des communes riveraines du lac et constituent des étapes bienvenues le long des sentiers de randonnée. Ces lieux servent à la fois de points de repos et de supports de mémoire, en réhabilitant le patrimoine local. La question posée est celle d'une potentielle harmonisation de leur rôle en relation aux itinéraires de randonnées et cyclables : point d'information, point d'eau, matériel pour les vélos...

La carte ci-contre donne à lire le résultat de cet atelier qui amorce un travail qui nécessite d'être prolongé et approfondi. Elle constitue une hypothèse et non une affirmation. Cette hypothèse participe néanmoins à l'émergence d'un projet pour le territoire de Madine qui dépasse les seules transformations de la base de loisirs. Au final, il s'agit de passer d'un projet de «tour du lac» à un «chapelet du lac» qui renforce les liens, non seulement entre les grands sites du territoire, mais aussi entre les communes, participant ainsi à la construction d'une nouvelle identité pour «Madine».

IV] Resituer les bases de loisirs dans un projet de territoire

SOMMAIRE

01. Une offre en hébergement en lien avec une stratégie touristique

02. Un territoire à associer aux réflexions relatives aux bases de loisirs

03. Initier une réflexion transdisciplinaire sur le devenir du site d'Heudicourt

04. Complémentarités entre le territoire et les bases de loisirs

RÉSUMÉ

L'Atelier n°1 a permis de mieux appréhender les liens entre les bases de loisirs et leur territoire de proximité tout en précisant leurs enjeux propres :

- Un état des lieux global des bases de loisirs reste manquant et à réaliser pour fonder une stratégie globale et cohérente.

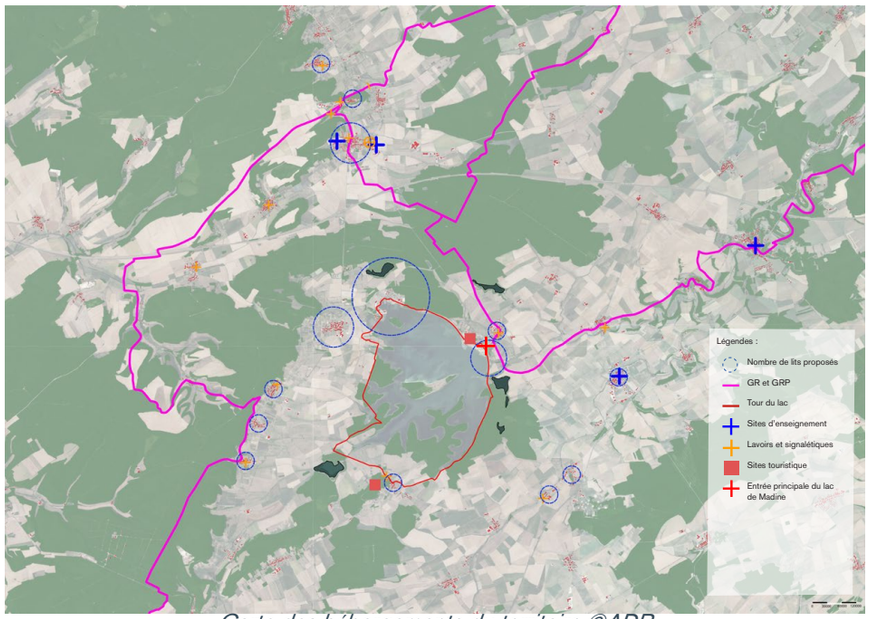
- De nombreuses relations existent entre les bases de loisirs et leur territoire de proximité et témoignent d'une certaine interdépendance.

- Soutenir une agriculture dynamique et diversifiée comme pilier de l'économie locale et fabrique du paysage. Poursuivre leur adaptation aux enjeux du dérèglement climatique et la modification de ses pratiques au bénéfice de l'amélioration de la qualité de l'eau. Développer les filières (dont courtes) et valoriser les produits locaux.

- Préserver, révéler et valoriser le patrimoine naturel de Madine dans sa diversité comme ce qui fonde son identité et permettra un développement touristique pluriel, qualitatif et écologique.

- Intégrer la préservation de la qualité de l'eaux et le plan grand lac pour penser le futur des deux sites

- Fabriquer un récit fédérateur des bases de loisirs au grand territoire en passant par les villages riverains du lac



Carte des hébergements du territoire ©ADR



Les gîtes de Madine ©SMA

01.

Une offre en hébergement en lien avec une stratégie touristique

L'analyse des fréquentations récentes du Lac de Madine met en évidence une dynamique contrastée, qui doit constituer le point de départ de toute réflexion sur l'offre d'hébergement.

En 2025, 602 183 excursionnistes ont été recensés sur le site (+1,9 % par rapport à 2024) et 96 147 nuitées ont été enregistrées (+6,7 %). Ces données traduisent une progression globale de la fréquentation, mais confirment surtout la prédominance d'un usage à la journée. Le volume d'excursionnistes demeure très largement supérieur au nombre de nuitées, ce qui positionne encore Madine comme une base de loisirs de proximité avant d'être une destination de séjour structurée.

La saisonnalité reste marquée, même si 2025 montre une dispersion plus étalée des flux entre mai et septembre. Les pics estivaux, notamment en août, concentrent l'essentiel de l'activité. La durée moyenne de séjour s'établit à 1,9 nuitée, traduisant un ancrage dans le court séjour. Cette configuration interroge directement le rôle et la structuration de l'offre d'hébergement : celle-ci accompagne aujourd'hui la fréquentation plus qu'elle ne la structure.

Une offre diffuse et inégalement répartie

L'offre d'hébergement liée au site se caractérise par une répartition diffuse. Elle est principalement concentrée à Heudicourt, autour du village de gîtes, du camping et des formes d'hébergement collectif, tandis que l'environnement plus large repose sur une offre de meublés de tourisme et d'hôtellerie répartie dans les communes environnantes.
Les données marchandes observées à l'échelle intercommunale indiquent une progression de l'activité des meublés (+2,4 % de chiffre d'affaires en 2025), avec un taux d'occupation moyen de 53 % et une durée moyenne de séjour de 3,7 nuitées. Le prix moyen d'une nuitée s'établit à 92 €, confirmant un positionnement accessible.

Ces éléments traduisent un marché actif, mais également une offre éclatée, dont la cohérence d'ensemble reste limitée. À l'échelle du lac, la concentration de l'offre sur Heudicourt renforce cette perception d'un pôle hébergement identifié, sans pour autant constituer un véritable « quartier de destination » clairement positionné.

Des clientèles diverses, un positionnement à clarifier

Les profils de fréquentation mettent en évidence une diversité de clientèles :
- excursionnistes de proximité, majoritairement lorrains ; des franciliens également
- touristes en courts séjours ;
- visiteurs estivaux concentrés sur juillet-août ;
- clientèles sensibles aux loisirs de nature et aux activités de plein air.

Cette diversité constitue un atout, mais elle pose également la question du positionnement stratégique. Chercher à satisfaire l'ensemble des segments conduit à un risque de dilution de l'identité. L'enjeu consiste moins à élargir la cible qu'à clarifier la promesse adressée à certains segments prioritaires.

La destination Madine est historiquement et culturellement identifiée comme populaire et abordable. Ce marqueur est extrêmement ancré dans les représentations. Il constitue à la fois un point d'appui – en termes d'accessibilité et d'attractivité familiale – et une limite potentielle en matière de perception qualitative. Toute évolution de l'offre d'hébergement devra composer avec cette identité fortement installée.

Une montée en gamme nécessaire

Les analyses soulignent la nécessité d'une montée en gamme progressive des hébergements. Celle-ci ne relève pas d'un basculement vers un positionnement élitiste, mais d'un alignement sur les standards attendus notamment à travers les dispositifs de classement réglementaire (étoiles pour les meublés et résidences, épis pour les hébergements labellisés, classement des campings). La progression des indicateurs marchands au niveau départemental (+11,6 % de nuitées réservées pour les meublés en Meuse en 2025) montre que le marché est dynamique et que la demande existe pour des produits qualitatifs. À Madine, la modernisation de l'offre apparaît donc comme une condition d'attractivité, mais elle ne peut être pensée indépendamment du positionnement global de la destination.

Positionnement avant programmation

Il sera essentiel de disposer d'un positionnement lisible et partagé de la destination avant de définir précisément les caractéristiques de l'offre d'hébergement et les cibles prioritaires.

L'hébergement n'est pas, en soi, le moteur premier de l'attractivité. Ce sont l'image, la promesse, le cadre paysager, les activités proposées, les événements, les continuités cyclables, les expériences de nature ou de détente qui constituent le point d'entrée de l'intérêt des clientèles touristiques. L'hébergement vient ensuite comme condition de concrétisation du séjour.

Autrement dit, c'est l'ensemble du package territorial – paysage, activités, ambiance, services, accessibilité – qui fonde la décision de séjour. L'offre d'hébergement doit en être la traduction cohérente et qualitative, et non l'élément isolé autour duquel s'organiserait la stratégie.

Un enjeu structurant pour la trajectoire future

Concevoir l'offre en hébergement en lien avec une stratégie touristique implique donc :
- de partir d'un diagnostic précis des fréquentations existantes ;
- d'assumer l'identité populaire et accessible du site tout en engageant une montée qualitative ;
- de clarifier les segments prioritaires sans chercher à répondre à toutes les attentes ;
- d'inscrire l'hébergement dans une promesse globale de destination ;
- de considérer l'offre comme un outil au service d'une stratégie, et non comme une finalité en soi.

La réflexion sur l'hébergement constitue ainsi un levier structurant de transformation du modèle touristique de Madine, à condition qu'elle soit pleinement articulée au positionnement global de la destination.

02.

Un territoire à associer aux réflexions relatives à la base de loisirs

Le bon fonctionnement de la base de loisirs d'Heudicourt regroupe actuellement un grand nombre d'équipements et de structures très variés, qui doivent composer avec certains événements festifs ponctuels durant la période estivale. Certains de ces équipements sont parfois sous-utilisés, tandis que d'autres font aujourd'hui défaut sur le site, comme un service de restauration ou un point d'accueil pour le camping de la base de loisirs, pour ne citer qu'eux. Ces équipements manquants ne peuvent cependant pas tous être installés sur le site d'Heudicourt, car ils nécessitent une logistique particulière ainsi qu'un foncier important. Par ailleurs, l'accumulation de nouveaux équipements pourrait nuire à la lisibilité du site, qui abrite déjà un grand nombre de structures très variées. Implanter certaines de ces structures dans les bourgs alentours répondrait à un double enjeu : contribuer à la vitalité des cœurs de bourg et développer des équipements plurifonctionnels, dont le fonctionnement ne reposerait pas uniquement sur le public extérieur, mais bénéficierait aussi aux habitants du territoire.

La restauration à l'échelle du territoire

L'enjeu de la restauration collective a été souligné par différents intervenants lors des deux jours d'ateliers. L'implantation, le dimensionnement et le public cible de ce type d'équipement doivent interroger le rayonnement de cette structure sur le territoire. Actuellement, la cantine scolaire de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, gérée par la communauté de communes, prépare des repas non seulement pour sa propre commune, mais aussi pour celles d'Apremont et de Saint-Maurice. Faut-il consolider ce service existant et étendre sa production pour accueillir le public de Madine, ou bien créer deux équipements distincts? Par ailleurs, le programme de restauration doit-il être adossé à un projet d'hébergement spécifique sur le site, ou au contraire fonctionner de manière indépendante ? Un autre programme confronté à des enjeux similaires est la maison de pays, qui serait un point de vente situé sur le site de Madine et proposerait à la vente des produits du territoire. Une telle offre permettrait de compléter potentiellement une offre de restauration sur place.

L'hébergement et les services

Les échanges ont fait émerger la nécessité d'accueillir sur le site de Madine des groupes de séminaires professionnels, une demande à laquelle l'offre d'hébergement actuelle ne répond pas.

Les mêmes enjeux que pour la restauration se posent pour l'hébergement sur le site d'Heudicourt. La création d'un projet hôtelier n'empêche pas une approche complémentaire avec le territoire, où gîtes et hôtels pourraient s'inscrire dans un écosystème d'hébergement diversifié, permettant de répondre aux attentes de publics variés.

Sports et pédagogies

Les besoins spécifiques liés aux activités sportives et pédagogiques sont la restauration, l'accessibilité et l'hébergement qui nécessitent des équipements qui ne peuvent pas toujours trouver leurs places sur les bases de loisir même. En revanche ces programmes pourraient trouver leurs places au sein des bourgs riverains de Madine qui ceinturent le lac. Ces équipements seraient multifonctionnels afin d'accueillir plusieurs usages tout au long de l'année.

La mutualisation de certains équipements pourrait également être envisagée, afin de regrouper plusieurs activités au sein de bâtiments actuellement sous-occupés. Cette approche présenterait un double avantage : libérer du foncier bâti pour d'autres usages et renforcer l'offre touristique et sportive du site, en répondant aux besoins des fédérations sportives et des associations.
Par exemple, l'école de voile, dont le bâtiment est partiellement inoccupé, pourrait faire l'objet d'une telle mutualisation. Elle deviendrait ainsi un nouveau pôle sportif et pédagogique, regroupant différentes activités autour d'un même lieu.

L'arrivée de la Véloroute 56 prochainement sur le territoire implique de penser les bases de loisirs non seulement comme les portes d'entrée de Madine mais aussi comme des stations étapes qui s'inscrivent à l'échelle du grand territoire. Cela implique de penser l'accueil et les besoins de ce nouveau public qui traverse le territoire et dont Madine n'est plus seulement une destination vélo, mais une étape vers d'autres destinations. Cette situation centrale permet d'envisager un élargissement du domaine cyclable du territoire qui suivrait l'ancien tracé du tacot le long des Côtes de Meuse afin de rejoindre Verdun, inscrivant le lac dans un territoire vélo alliant tourisme de nature et de mémoire à travers le cyclotourisme.



Feu d'artifice ©SMA

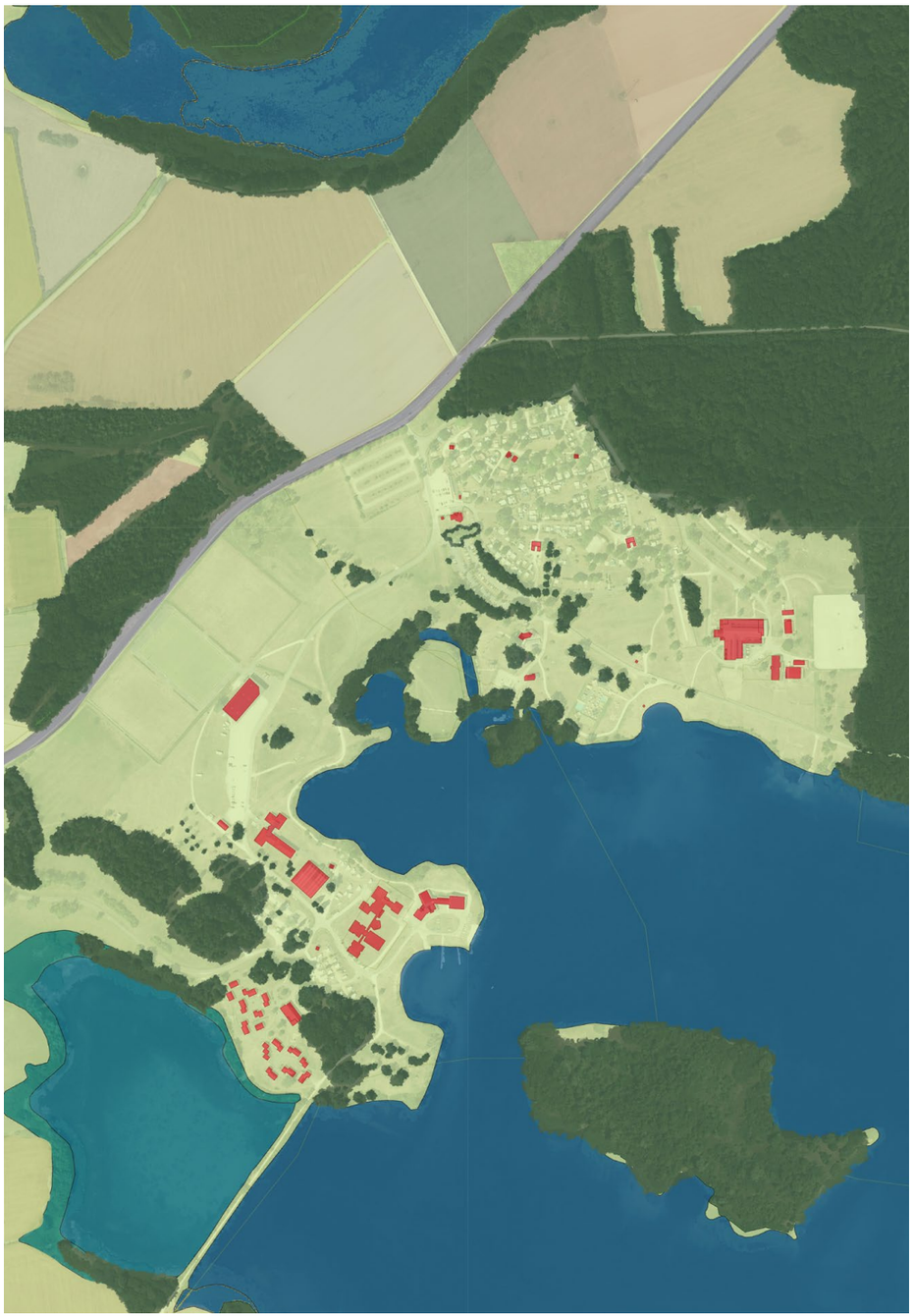


Triathlon à Madine ©SMA





événements sportifs ©SMA



Équipements et bâti de la base de loisirs d'Heudicourt ©ADR

03.

Initier une réflexion transdisciplinaire sur le devenir du site d'Heudicourt

Chacune des deux bases de loisirs, Nonsard et Heudicourt, possède un caractère distinct. Si la première, depuis les travaux de 2014, a construit une identité qui lui est propre, le site d'Heudicourt, par sa grande diversité de programmes et leur dispersion sur le site, peine à faire émerger une identité forte. L'implantation de programmes emblématiques pourrait contribuer à faire renaître l'ancienne vocation éducative du site en accueillant une potentielle maison de la nature. Ce programme pourrait s'hybrider avec un accueil du camping d'Heudicourt.

Le Syndicat mixte est propriétaire d'un patrimoine bâti important, fruit de la longue exploitation du site. Cet héritage représente un coût d'entretien non négligeable ; certains de ces équipements, parfois vétustes, souffrent d'une sous-utilisation qui interroge leur programmation actuelle. À l'image du gymnase, certains équipements sont utilisés de manière très épisodique ou uniquement pendant la période estivale, et peinent à trouver leur public le reste de l'année. Certains événements, comme la « Musique aux Mirabelles », bénéficient directement de ces équipements, qui sont parmi les seuls sur le territoire à pouvoir accueillir des événements avec un public nombreux. Multiplier ce type d'événements permettrait de développer l'occupation de ces bâtiments et de sortir d'une utilisation monofonctionnelle.

Le devenir de ces équipements et leur statut représente une chance pour le territoire, car il s'agit de structures idéalement situées à proximité du lac et pouvant accueillir différents usages. À plus ou moins court terme ce patrimoine immobilier doit être questionnés à l'échelle du territoire de Madine afin de penser leurs usages et leurs fonctions auprès d'un public élargi.

Les Typhas et la presque île de l'île verte

Le site des Typhas, emblématique de la place de Madine dans le parcours scolaire des jeunes Lorrains, a été démoli en 2019. En vertu de la loi Littoral, ils peuvent être reconstruits à l'identique, sans changement de destination, sur une durée de 10 ans après la démolition. Durant l'atelier, plusieurs échanges se sont orientés sur la possibilité de déplacer les usages du bâtiment d'accueil du site d'Heudicourt dans les Typhas reconstruits ; cela permettrait de regagner de la surface capacitaire pouvant accueillir de nouvelles fonctions.

Sur le site d'Heudicourt, un certain nombre de bâtiments sont sous-utilisés, à l'instar de l'école de voile dont une partie est inoccupée. La mutualisation de certains usages au sein de cette structure permettrait de pleinement exploiter la position exceptionnelle en belvédère sur le lac du bâtiment. La volonté du SMA de maintenir l'école de voile sur place est une opportunité de constituer un pôle éducatif en repensant l'espace inoccupé pour accueillir des programmes en lien avec l'éducation à l'environnement, par exemple avec

une maison de la nature qui s'inscrirait ainsi dans la démarche initiée par le CROS pour une meilleure sensibilisation des publics et des fédérations sportives à l'environnement dans lequel ces derniers pratiquent leurs activités sportives.

Dans le cas où l'école de voile serait déplacée à Nonsard, au niveau du port, dans l'objectif de regrouper les activités nautiques au sein d'un même site, se poserait la question de l'endroit où prendrait place cette dernière. De plus, le site de Nonsard s'avère moins favorable à l'éducation à la voile, car il est plus exposé au vent que le site d'Heudicourt.

Le(s) entrée(s) du site d'Heudicourt

L'accessibilité du site d'Heudicourt est complexifiée par son manque de visibilité et un manque de signalétique à l'entrée du site. L'absence de définition claire des limites des différents espaces engendre également une certaine confusion : « l'entrée du camping est-elle aussi celle du site ? ». La multiplication des cheminements asphaltés rend d'autant plus difficile la lisibilité des déplacements sur le site. L'absence de hiérarchisation entre le cheminement du tour du lac, les chemins secondaires et les voies d'accès techniques, qui sont tous traités de la même manière, complexifie davantage les mobilités sur le site. Cette situation entraîne des conflits d'usages entre certains usagers, notamment au niveau du stationnement au sud du camping, où les piétons n'ont pas de chemin d'accès dédié.

Un grand parc pour fédérer les équipements

Le site d'Heudicourt concentre plusieurs enjeux majeurs, dont l'importance et les échéances varient. Cela nécessite d'élaborer un plan guide à l'échelle du site pour hiérarchiser et phaser les opérations.
Un enjeu prioritaire a émergé lors des échanges en atelier : le traitement des entrées du site. Il a également été souligné que le site pouvait être subdivisé en deux entités distinctes.

Phasage et priorisation des interventions

Le site d'Heudicourt abrite plusieurs enjeux forts dont l'importance et la temporalité diffèrent ; cela implique de constituer un plan guide à l'échelle du site pour hiérarchiser et phaser les opérations. Il existe un enjeu fort autour du traitement des entrées du site qui lors des échanges durant l'atelier est clairement apparu comme prioritaire. Il a été également souligné que le site peut être subdiviser en deux entités.

Penser et adapter le site pour ses multiples temporalités

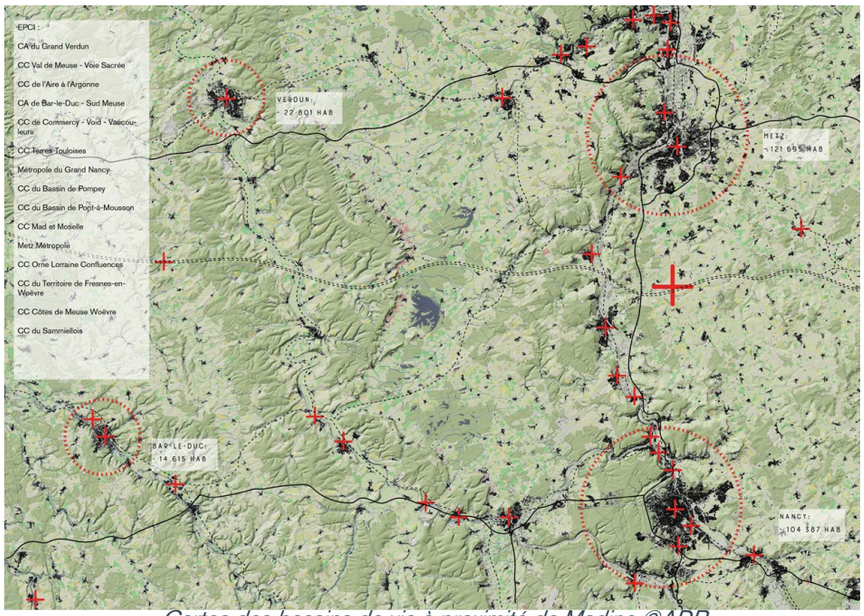
De très nombreux événements prennent place sur le site d'Heudicourt, qui peut ainsi accueillir plusieurs centaines de participants sur les différentes plaines du site. Cela interroge alors sur la nécessité ou non de segmenter le site d'Heudicourt, avec certains espaces dédiés exclusivement à ces activités.



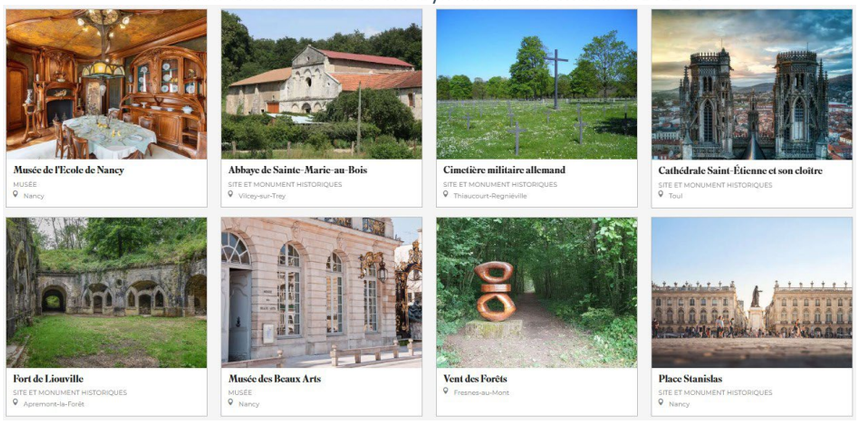
Base de loisirs d'Heudicourt ©ADR

Travailler le lien entre les communes proches et le site

Il est essentiel de créer ou de renforcer les liaisons entre le site du lac de Madine et les communes riveraines, à l'image du projet de parcours et de belvédères porté par le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL). Ces aménagements permettraient de faciliter les continuités paysagères et d'améliorer l'accessibilité du site, dans l'objectif de mieux connecter le lac de Madine à son territoire environnant.



Cartes des bassins de vie à proximité de Madine ©ADR



Des sites aux alentours bien identifiés, mais des liens à consolider avec Madine

04.

Complémentarités entre le territoire et les bases de loisirs

Le Lac de Madine ne constitue pas un espace isolé. Il s'inscrit dans un environnement territorial riche, marqué par une diversité de points d'attractivité périphériques qui participent pleinement de l'identité et du potentiel de la destination élargie. À proximité immédiate ou dans un rayon accessible, le territoire offre notamment :

- Des villages patrimoniaux tels que Hattonchâtel, belvédère emblématique des Côtes de Meuse ;
- Un tourisme culturel structuré autour de figures et d'œuvres majeures (Ligier Richier, Donzelli) ;
- Une offre croissante en œnologie et brassiculture, en lien avec les coteaux viticoles et les initiatives locales ;
- Un tourisme de mémoire d'envergure, autour de la Butte de Montsec, de Saint-Mihiel et des Éparges ;
- Un tissu d'artisanat d'art dynamique (céramique, métal, vitrail, bois…) ;
- Des événements structurants, à l'image de Musico-Mirabelle ;
- Des activités de pleine nature complémentaires (VTT, escalade, canoë à Saint-Mihiel), auxquelles s'ajoutent des projets structurants tels que le stade X&O ;
- Une restauration gastronomique et des tables de qualité, participant à l'attractivité résidentielle.
- le château de Thiombois et leurs animations (Les médiévales; spectacles équestres; ...)

Cette diversité constitue un potentiel considérable. Pourtant, il n'existe pas aujourd'hui de combinaison naturelle ou spontanée entre ces différents points d'intérêt et la base de loisirs. Les visiteurs du lac consomment majoritairement le site pour lui-même, sans articulation systématique avec l'offre périphérique.

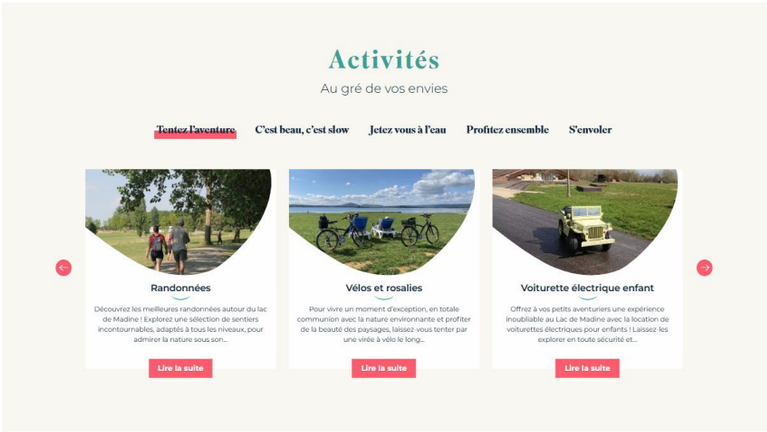
Inversement, les richesses culturelles, mémorielles et gastronomiques du territoire ne s'appuient pas structurellement sur Madine comme porte d'entrée ou point de convergence. L'enjeu ne réside pas uniquement dans la mise en réseau institutionnelle des acteurs, mais dans la capacité à personnaliser l'expérience des visiteurs et des touristes hébergés, en leur permettant de composer un séjour cohérent, thématique et différencié. Deux angles d'intervention apparaissent structurants :

- Faciliter l'information en amont du séjour
- Faciliter l'expérience une fois sur place

Faciliter l'information en amont du séjour

La première étape consiste à agir avant la venue à Madine. Aujourd'hui, l'information demeure fragmentée, dispersée entre différents supports et prestataires. La promesse territoriale élargie n'est pas toujours perceptible dans les canaux de réservation ou de communication.







Site internet de Madine ©Madine

L'enjeu est de renforcer la lisibilité de l'offre via :

- une présence intégrée et cohérente sur les supports numériques (site internet, réseaux sociaux, plateformes de réservation) ;
- la structuration de contenus thématiques valorisant les complémentarités (culture & nature, mémoire & paysages, gastronomie & terroir) ;
- le développement d'outils de recommandation personnalisée (logiques de packaging, intelligence artificielle, suggestions automatisées selon profils) ;
- une intégration plus forte des offres périphériques dans les parcours de réservation (ex : mise en avant d'activités et de visites dès la phase de réservation – ex booking.com).
- L'objectif est de transformer la décision de séjour en une adhésion à une promesse territoriale globale, et non à un simple hébergement ou à une activité isolée.

Faciliter l'expérience une fois sur place

La seconde dimension concerne l'accompagnement des visiteurs pendant leur séjour. Aujourd'hui, la découverte des points d'intérêt périphériques repose largement sur l'initiative individuelle. L'expérience peut gagner en fluidité et en cohérence à travers :

- des cartes thématiques (route des vins et vergers, parcours mémoire, itinéraires artisans d'art, circuits nature et sport) ;
- la mise en place de pass activités favorisant la découverte croisée ;
- l'émergence d'un tiers-lieu d'accueil et d'information, combinant conciergerie, boutique de produits locaux et point de réservation ;
- l'étude de solutions de mobilité ou de transports organisés vers certains sites structurants.

Il s'agit de passer d'une juxtaposition d'offres à une expérience guidée et facilitée.

Au-delà de la mise en visibilité, l'enjeu est triple :

- consolider les propositions périphériques en les intégrant pleinement au récit de la destination ;
- structurer des produits thématiques identifiables (par exemple une « route des vins et vergers », un parcours « mémoire et paysages », un séjour « nature et sensations ») ;
- engager une réflexion sur le packaging et la commercialisation des séjours.

La structuration de véritables produits combinés suppose une capacité à organiser la distribution (agrément tour-opérateur si nécessaire), à coordonner les acteurs et à mettre en place des outils ouverts de type plateforme de conciergerie territoriale. L'enjeu dépasse la simple communication : il s'agit de transformer un territoire riche en points d'intérêt en une destination cohérente, capable d'offrir des expériences personnalisées et combinées.



Ce carnet restitue le déroulé et le contenu de l'Atelier n°1 de manière la plus fidèle possible tout en opérant un nécessaire travail de synthèse. Il comprend aussi des éléments issus du travail d'appropriation du territoire mené par l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui s'est appuyé sur des arpentages et la conduite d'entretiens avec différents acteurs. Le carnet de l'Atelier n°1 constitue un jalon d'une démarche en cours auquel les participants peuvent se référer lors des étapes suivantes.

L'Atelier des territoires

Equipe projet de l'Atelier du Territoire de Madine
@ ateliermadine@meuse.gouv.fr
06 42 32 21 19

Version éditée le 09 mars 2026.